

DOSSIER



**ARCHITECTURE
DES BIBLIOTHÈQUES
PUBLIQUES**

170

∴ Sommaire



INTRODUCTION

Une façade appartient à celui qui la regarde 19
par Florence RICHTER

1) GÉNÉRALITÉS

- La bibliothèque, un bâtiment et un territoire20
par Danielle TASCH-FÖRSTE,

directrice honoraire de la Bibliothèque-Médiathèque
de Mulhouse et auteur de *Concevoir, réaliser et organiser
une bibliothèque* (éd. Cercle de la Librairie, 2006)

- La bibliothèque : un lieu à s'approprier24
par Jean-François JACQUES,
conservateur en chef retraité, consultant

- Comment penser développement durable dans un
projet de construction de bibliothèque ?29
par Hélène NICOLAS,
conservateur, responsable de la Médiathèque Jacques
Prévert à Colombes

- Un nouvel équipement !
Quel rôle pour le bibliothécaire ?33
par Jean-François FÜEG,
directeur du Service de la Lecture publique
de la Communauté française

- Médiathèque Marguerite Duras à Paris :
l'espace libéré36
par Véronique HEURTEMATTE,
journaliste à *Livres-Hebdo*

2) EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

- État des lieux en Communauté française42
par Chantal DASSONVILLE,
architecte, directrice générale adjointe, Cellule Architecture

- L'architecture au service de l' « Homo Lectura »51
par Hugues DORZÉE,
journaliste au *Soir*
avec un reportage de photos inédites de Rino NOVIELLO

- Faut-il raser les bibliothèques ?67
par Arlette REMACLE,
directrice en chef honoraire de la Bibliothèque centrale
« Les Chiroux », Province de Liège

- Un projet de « Bibliothèque publique idéale » :
hypothèses de développement d'une nouvelle
bibliothèque provinciale à Liège69
par Aloys BEGUIN et Georges LANTAIR,
architectes, enseignants à l'Atelier de projets
du 2^{ème} maîtrise, Faculté d'architecture, ULg

INTRODUCTION

•• Une façade appartient à celui qui la regarde

par Florence RICHTER ●
 rédactrice en chef de Lectures

Oui : « Une façade appartient à celui qui la regarde » est un proverbe asiatique. Une superbe affirmation qui porte en elle l'esprit de don et de gratuité. On dirait aujourd'hui : le souci du bien commun.

Les bibliothèques publiques accueillent tout le monde en leur sein, mais leur architecture est-elle accueillante ? C'est l'objet du présent dossier. En 2004, dans son n°138 de novembre-décembre, *Lectures* avait publié le dossier *Un œil sur les bibliothèques : architecture, espace intérieur, exposition*. Et le comité de rédaction de la revue s'était promis de programmer plus tard un second dossier qui approfondirait la question de l'architecture : voilà qui est chose faite ! Au même moment, les Éditions du Cercle de la Librairie publient un nouvel ouvrage de référence sur le sujet, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, un livre qui contient de brillantes approches techniques, mais aussi des analyses de la situation dans de nombreux pays étrangers.

Le présent dossier de *Lectures* sur *Architecture des bibliothèques publiques* propose deux parties. Danielle Tasch-Förste fait un tour de la question et des rapports entre les intervenants dans un projet architectural pour une bibliothèque. Puis, *Lectures* a demandé à quatre collaborateurs d'aborder des thèmes de la bibliothèque du futur déclinés en rapport avec l'architecture : Jean-François Jacques parle de l'accueil et de l'appropriation de l'espace par les usagers ; Hélène Nicolas s'axe sur le développement durable ; Véronique Heurtematte a rencontré Christine Peclard, directrice de la Bibliothèque Marguerite Duras récemment ouverte à Paris, une bibliothèque-modèle en matière d'espaces publics numériques ; enfin, Jean-François Füeg s'interroge sur l'équipement au sens large.

La seconde partie du dossier est entièrement consacrée à la situation en Communauté française. D'abord avec un article de Chantal Dassonville qui dirige la Cellule Architecture au ministère de la Communauté française et qui vient de publier un bel ouvrage *Architectures, Wallonie-Bruxelles : inventaires 2005-2010...* où l'on ne parle pas beaucoup de bibliothèques publiques... mais ça viendra, et c'est bien l'objet de son article dans *Lectures* : conseiller les bibliothécaires, décrire comment les administrations centrale ou locale peuvent intervenir, orienter vers des réalisations ancrées dans l'art contemporain.

Hugues Dorzée, journaliste au *Soir*, a ensuite enquêté auprès de bibliothécaires, échevins, architectes qui ont participé à des projets de constructions ou rénovations de bibliothèques en Communauté française. Une enquête très vivante agrémentée par les photos magnifiques et inédites de Rino Noviello qui a réalisé ce reportage avec Hugues Dorzée.

Lectures a décidé de rendre hommage, dans ce dossier, à une grande dame de la Lecture publique, Arlette Remacle, ancienne directrice de la fameuse bibliothèque des Chiroux à Liège : un lieu, on le sait, qui a connu (et connaît encore ?) une histoire incroyablement, à propos de laquelle Arlette Remacle a signé un billet d'humeur. La cerise sur le gâteau ? Un article ébouriffant, qui clôt le présent dossier, et qui décrit les projets de « bibliothèque idéale » d'une classe d'étudiants en architecture à Liège, ayant décidé d'imaginer des solutions à la saga des Chiroux.

Une fois n'est pas coutume, le dossier sera publié non seulement dans *Lectures*, mais aussi en de très nombreux exemplaires de tirés-à-part qui seront envoyés à la presse bien sûr, mais aussi aux bourgmestres de toutes les villes et communes en Communauté française, afin, si ce n'est déjà fait, de leur suggérer (avec insistance et jovialité !) de croire au livre, à la lecture, et de lancer très vite la construction ou la rénovation, sur leurs territoires, d'une / de la / des bibliothèque(s), ce « premier lieu de socialisation du futur » comme le nomme Robert Darnton, directeur de la prestigieuse et gigantesque bibliothèque d'Harvard aux États-Unis. Darnton expose en effet, dans son ouvrage *Apologie du livre : demain, aujourd'hui, hier* (éd. Gallimard, 2011), un constat : l'arrivée du Livre numérique, loin de vider les bibliothèques de leur public, va leur redonner une nouvelle jeunesse, car elles deviennent petit à petit des lieux essentiels et hyperactifs de socialisation aux multiples fonctions ; la studieuse recherche d'antan alliée à la traditionnelle conservation des documents (papier ou numérique), se double d'espaces de rencontres, débats, restaurations, spectacles, animations, expositions, informations. Après la maison et le travail, la bibliothèque deviendra sans doute le « troisième lieu de vie » au Troisième millénaire ! Avis aux responsables politiques... ●



1) GÉNÉRALITÉS

•• La bibliothèque, un bâtiment et un territoire

par **Danielle TAESCH-FÖRSTE** 

directrice honoraire de la Bibliothèque-Médiathèque de Mulhouse et auteur de Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires (éditions Cercle de la Librairie, 2006)

Projet architectural et recherche d'image pour la ville

Installées dans des bâtiments ouverts, chaleureux et accueillants, les bibliothèques ont pour volonté d'attirer un public de plus en plus nombreux, de plus en plus varié pour devenir des lieux de rencontre, d'insertion sociale, de remise en question. Appréhendées désormais dans leur environnement urbain, dans leur tissu social et dans un réseau culturel plus large, placées au centre d'une politique d'ensemble du livre et de la lecture, elles tentent d'affirmer leurs missions et proposent des orientations. Devenues des enjeux, elles sont encore en recherche d'identité et doivent sans cesse réajuster leurs objectifs et leurs fonctions. L'avenir des bibliothèques passe par l'établissement de ce projet, nouveau modèle à définir.

Il est vrai que la bibliothèque traditionnelle est sans doute à bout de souffle et que ses missions doivent être repensées dans leur rapport à la population desservie. Ainsi le projet architectural va-il s'inscrire dans une démarche de recherche d'image pour la ville, d'organisation en réseau et d'adaptation aux publics dont les flux sont encore mal cernés.

La bibliothèque, un bâtiment

La bibliothèque, un bâtiment qui manifeste par son apparence visuelle de l'intérêt que leur portent les villes. En faisant appel à des architectes de renom qui laissent leur empreinte sur le bâtiment et dont le nom leur restera attaché, les villes témoignent que la bibliothèque est un phare, un pôle essentiel dans leur politique culturelle, un repère dans la ville et un repère du savoir, qu'elle est aussi une référence et une garantie de qualité et d'indépendance. Qu'elle soit une bibliothèque musée ou une bibliothèque plus moderne, qu'elle se réfère au passé grâce à ses collections patrimoniales ou qu'elle s'inscrive dans le futur comme « la bibliothèque des écrans », elle est unanimement reconnue. Qu'elle soit écologique par ses références HQE (haute qualité environnement des matériaux utilisés) ou fonctionnelle par la distribution de ses espaces, somptueuse par sa taille ou plus modeste, la bibliothèque s'inscrit dans son époque et nécessite une réflexion approfondie.

L'implantation en est commandée par une nécessité de proximité et ses possibilités d'insertion dans le contexte urbain qui reposent sur une analyse urbaine et foncière

(population à desservir, situation géographique de la commune, organisation des transports) car c'est la pertinence de l'implantation qui conditionne la réussite du projet. La localisation sera déterminée par deux critères, l'attractivité et l'accessibilité. La conception architecturale révèle les objectifs et les souhaits des maîtres d'ouvrage et d'œuvre. Bien visibles, larges, lisibles dans la ville, les bibliothèques doivent devenir des lieux de vie, perméables, ouverts.

Et ce sont les locaux qui traduisent de façon lisible les fonctions des bibliothèques : lieux de passage et de séjour, lieux de travail et de déambulation, lieux de convivialité et de silence, les bibliothèques organisent leurs espaces publics par destination, par collections et leur adjoignent des services internes de traitement des documents. Les espaces doivent être modulables, pratiques, et organisés selon leur destination et l'utilisation qu'en fera le public. C'est une question d'objectif et de choix politique. Faut-il décloisonner pour apporter une convivialité supplémentaire, ou préserver l'accueil de publics différenciés en isolant des secteurs déterminés ? Veut-on favoriser la circulation des publics dans les espaces, améliorer la lisibilité du fonctionnement de la bibliothèque, rechercher l'efficacité en termes de personnel ou craindre de renforcer les turbulences et le niveau sonore, de mélanger les espaces de prêt et de consultation ? La réponse en est dans le projet défini qui organise le bâtiment, permet le décloisonnement des esprits et instaure une véritable complémentarité des services.

L'architecture intérieure doit être simple et claire pour offrir une circulation aisée aux lecteurs vers toutes les salles ou activités proposées et permettre le fonctionnement de tous les volumes. La centralisation de certaines fonctions comme une banque de prêt générale, un service d'accueil polyvalent permettent d'assurer une véritable coordination d'équipe à l'échelle de tout l'établissement, une harmonisation des pratiques, un gain de temps et surtout, de transformer la bibliothèque en un véritable lieu de vie pour tous les usagers.

La bibliothèque, un lieu organisé de documents

La bibliothèque est donc en fait un lieu organisé de documents avec des collections sur place et numériques, des livres et autres supports et ce qui importe, ce n'est pas tant leur taille que leur disponibilité et leur diversité. Les usagers évaluent la bibliothèque à travers ce qui est mis à leur disposition et les conditions dans lesquelles ils y ont accès. Le tissu dense de bibliothèques (les usagers estiment à un quart d'heure de voiture leur temps de trajet), la palette des supports proposés et des domaines d'intérêt développés permettent de nombreuses formes d'expression culturelle qui en font des lieux de diffusion pour tous et pour chacun.

Or, très souvent et malgré le libre accès (ou à cause de lui), le livre, le document, est enchaîné par des codes propres aux bibliothécaires et que l'utilisateur ne peut affronter seul. Il y a donc des « grilles » instaurées qui nécessitent la présence du personnel. Et c'est là que le modèle ancien de la bibliothèque resurgit, celui de la prescription qui n'est nullement remis en cause par les bibliothécaires. Or pour le public, cette situation n'est plus possible. La politique de l'offre risque d'être en opposition avec celle de la demande des publics.

Et pour y échapper la bibliothèque doit se poser la question en termes de stratégies telle que se la pose Claude Poissenot, sociologue, sur la culture pour chacun. Peut-on substituer à la logique actuelle, celle de la satisfaction de la demande de chacun ? Le lecteur, en tant qu'individu, veut faire ses choix et les voir reconnus, légitimés. Les bibliothécaires ont toujours voulu des publics autonomes mais leurs codes non visibles pour une partie de la population mènent à l'échec de la démocratisation. Repenser les missions et les activités, de divertissement et de loisirs, de lectures et d'espaces publics pour devenir une bibliothèque plurielle et conviviale qui reconnaisse la singularité des individus qui la fréquentent, tel est l'avenir des bibliothèques, qui doit se vérifier dans

les espaces (moins de services internes au bénéfice des salles publiques), et des pratiques : Internet oui, mais sans files d'attente trop longues, accès gratuit à tous les services (la dématérialisation de l'information et la concurrence de l'offre marchande nous y contraignent).

Le triangle et le territoire

Le triangle de tension, Contenu (collections, services, espaces, missions), Contenant (bâtiment, locaux, circulation, objectifs), Bibliothécaire, est à la base des bibliothèques et cela nous conduit à nous pencher sur la notion de territoire.

La bibliothèque, lieu de savoir a, en effet, souvent été le fait du prince qui décide de la construction, de son renom, de l'influence qu'il veut lui faire jouer ou qu'il lui attribue et le rôle de l'État est encore bien présent en France avec le concours particulier par exemple, les subventions et les orientations.

Les propositions du Ministère de la Culture qui visent les deux établissements phares français, la BNF et la BPI, vont peut-être fixer un nouveau cap (à suivre par les autres bibliothèques) au moment où la Direction du Livre et de la lecture disparaît, en leur donnant les moyens et l'audace de la culture pour chacun.

Insérées dans un environnement historique, social et urbain, territoires à la fois historiques et géographiques, les bibliothèques constituent des cadres administratifs et des réseaux structurés de ressources. Les élus se sont beaucoup impliqués dans les constructions et le développement de bibliothèques qui pouvaient constituer, à leurs yeux, un argument électoral important au service d'une politique culturelle d'aménagement, de promotion de la cité et de développement économique et social. Savoir si la ville aurait une bibliothèque ou se doterait d'une médiathèque, pour les maires, cela reste une question primordiale.

L'émergence de l'intercommunalité qui a réorganisé le territoire, la décentralisation qui a favorisé la professionnalisation en milieu rural, et réparti plus efficacement la donne entre les communes d'un territoire, sont des éléments essentiels pour la cohérence de l'établissement de services de lecture publique et celle des professionnels. Dans la relation Savoir/ Pouvoir qui les caractérise avec la marque de l'État et celle des élus, il ne faut pas oublier le rôle essentiel du bibliothécaire qui met en place une organisation dynamique, cohérente et rationnelle des services pour déployer son réseau et en assurer la gestion. Ce rôle est bien éloigné des tâches de traitement interne du document qui lui incombent jusqu'à il y a peu : classer,



indexer, cataloguer, seront remplacés par la mise en place de moteurs de recherche, d'accès à des sites dans le cadre de la bibliothèque virtuelle et numérique et par un accompagnement plus personnalisé de l'utilisateur. L'évolution du comportement des lecteurs qui fréquentent de plus en plus occasionnellement les lieux, qui détournent les espaces de leur destination première, qui ne connaissent pas les codes d'accès traditionnels et ne semblent pas à leur place, modifie sensiblement la relation du bibliothécaire au public, aux collections dans une redéfinition de la bibliothèque, du public et de son identité.

Place du bibliothécaire

Lecteur populaire, urbain ou rural, internaute adepte de Google qui utilise d'abord l'ordinateur, quel sera l'usager des bibliothèques demain et quelle sera la place du bibliothécaire dans cet ensemble ? Ce public aura-t-il encore besoin de nous ? Comment saurons-nous identifier les logiques d'usagers pour les mettre en forme et ainsi « rendre service » ?

Est-ce la fin du bibliothécaire et l'arrivée d'un lecteur consommateur qui viendra ainsi que dans un supermarché de la lecture aux heures d'ouverture très élargies mais sans âme, ou garderons-nous

quelque chose de l'ancienne petite épicerie de quartier, proposant un feu d'artifice de services hétéroclites ? L'externalisation de services, tels les catalogues, la reliure, l'action culturelle ou même la formation permettra-t-elle la survie de services qui coûtent de plus en plus cher, sans trouver leur vraie destination ?... la privatisation contre le service public. Le public doit être au centre de nos réflexions. Il en est temps et les bibliothécaires, aventuriers d'un nouveau genre sont en train de repenser le rapport des bibliothèques à la population desservie. Logisticiens donc, animateurs, car l'aspect social est le ressort essentiel du métier, médiateurs ou agents de sécurité, telles sont quelques-unes des formes que le métier est en train de revêtir. Il doit conduire à la nécessaire polyvalence de tous, et à l'adaptation aux impacts de la nouvelle société de l'information. Les bibliothécaires seront ainsi capables d'y trouver leur place et leur public.

Bâtiment et territoire, contenant et contenu, la bibliothèque est au cœur de la démocratie et peut devenir une bibliothèque citoyenne. Bibliothèque plurielle à réinventer, chaude, c'est-à-dire conviviale, ouverte pour le public et en abrogeant les interdits, tout en maintenant des objectifs et des missions claires. Ce modèle de bibliothèque est toujours à réinventer. ●



•• La bibliothèque :

un lieu à s'approprier

par Jean-François JACQUES 
conservateur en chef retraité, consultant

A/ LES CHANGEMENTS

Les bibliothèques contemporaines sont fréquentées par l'ensemble d'une population et non plus seulement par un public cultivé restreint. C'est du moins notre principal objectif ! Collectivités et bibliothécaires mettent le public au centre de leurs préoccupations ; nous construisons non pour abriter des collections, mais au contraire, pour les usages multiples que les publics vont faire de l'ensemble des offres du lieu : les collections bien sûr, mais aussi les services offerts, et le lieu lui-même.

Cela a des conséquences importantes sur l'aménagement des bibliothèques, et sur les programmes de construction ou de rénovation. Nous voulons rendre possible dans la bibliothèque une grande mixité des publics et des usages, que s'y côtoient les générations et tous les types de publics : nous voulons faire de la bibliothèque un carrefour, un lieu de vie : cela ne doit pas rester qu'un vœu !

Bien entendu, nous savons que des contraintes interviennent dans l'articulation des diverses parties de la bibliothèque et bousculent toutes les « bonnes intentions » : le nombre de niveaux, les contraintes de la sécurité incendie et les cloisonnements qui s'ensuivent, la nécessité de définir une zone « sous protection » du système antivol et une zone

hors protection. Cependant, nous devons être précis et clairs dès l'établissement du programme qui sera la base du travail de l'architecte, ou qui servira de guide à la reconfiguration de locaux existants. Les changements doivent être envisagés sous cinq aspects principaux.

Un lieu appropriable par tous : il n'y a plus de « lecteur modèle »

La bibliothèque doit être un lieu débarrassé de toute solennité, plus accessible, plus vaste, plus quotidien et moins intimidant, plus divers dans ses formes, plus apte à accueillir simultanément des usages divers. Elle doit être immédiatement appropriable par les individus qui s'y présentent, qu'ils soient simples curieux ou lecteurs déterminés ! Parce que la bibliothèque est à la fois un lieu d'intimité et de présence à l'autre, de retrait et de rencontre, elle doit offrir des espaces multiples, dont s'empareront successivement ou simultanément des publics divers, en limitant la « concurrence » entre eux. On anticipera ainsi sur le fait que les adolescents circulent beaucoup dans l'ensemble de l'espace, quand les personnes âgées prennent vite leurs habitudes dans un petit coin unique, ou que les « grands frères et grandes sœurs » doivent pouvoir vaquer à leurs occupations en

surveillant leur petite sœur ou petit frère laissé dans l'espace « petite enfance » !

Il faut faire cohabiter les différentes classes d'âge, mais en isolant la petite enfance ; elle est en effet à l'âge de l'oralité, et l'espace qui lui est consacré doit être à la fois très visible et bien isolé : un lieu vitré est idéal. Mais on sait maintenant qu'en raison de cette évolution des comportements et de la mixité des publics, la bibliothèque n'est plus un espace de silence absolu : même l'usage du téléphone portable doit y être toléré quand il n'est pas plus bruyant qu'une conversation à voix basse... pourvu qu'il ne sonne pas !

On doit ainsi faire cohabiter bruit et silence, veiller à ce que chaque mode d'utilisation de la bibliothèque, individuel ou collectif, puisse être satisfait. On cherchera à « isoler le silence » plutôt qu'à limiter le bruit à un seul espace. Par exemple, on pourra satisfaire tous les publics en offrant simultanément une salle de travail silencieuse, une ou plusieurs petites salles de travail collectif, et des tables dispersées dans les espaces où la conversation restera possible.

Un lieu d'appropriation et d'utilisation des technologies de l'information

Avec l'arrivée de techniques de transmission des connaissances et de supports nouveaux, nécessitant un matériel de consultation et de travail nombreux (ordinateurs et lecteurs variés), les collections papiers doivent laisser de la place. La notion de « service » devient incontournable : mise à disposition de micro-ordinateurs, de laboratoires de langues, d'accès à Internet. Par exemple, à l'ordinateur devront être joints des lecteurs de DVD, des imprimantes et scanners, des possibilités d'envois par courrier électronique, etc. Cela implique des éléments mobiliers variés : simple comptoir support de quelques ordinateurs pour le passant qui veut ouvrir rapidement son courrier électronique, table de travail collectif réunissant plusieurs ordinateurs pour une formation, poste de travail pour

deux personnes, poste confortable pour regarder un film, etc. Ces éléments ne peuvent plus être rassemblés dans un seul espace : ils doivent être disponibles partout.

Une nouvelle conception des collections

La bibliothèque doit réviser et adapter en permanence ses collections : la qualité, l'actualité et le renouvellement rapide priment sur la quantité, et les collections peuvent être dans certains domaines plus restreintes qu'avant. Internet et d'autres supports prennent la place d'une partie des collections papier. Les services bibliographiques traditionnels évoluent ; aujourd'hui, le bibliothécaire peut fournir à l'utilisateur une réponse à une question documentaire par voie électronique (renseignements à distance : Bpi et BM de Lyon...), limitant ainsi le recours à la recherche directe dans les documents. La « cartographie documentaire » de la bibliothèque définit la répartition des collections. De cette répartition dépendent les « flux », les déplacements des publics dans l'espace. Il faut traduire dans l'organisation spatiale les modifications de la composition des collections, des publics et de leurs comportements. La cartographie documentaire doit pouvoir évoluer en permanence, même dans les bibliothèques un peu anciennes.

On doit poursuivre dans ce domaine des objectifs bien identifiés, par exemple :

- multiplier et mettre en valeur les services accompagnant les collections ;
- répartir et mettre en valeur la diversité des collections, ou bien telle partie de la collection plutôt que telle autre.

La disposition des rayonnages dans l'espace conditionne la vision que le public a de celui-ci : après une tendance forte au « dédale », multiples alvéoles dans lesquelles le public circulait comme dans un labyrinthe, on revient à une disposition plus stricte en « blocs » de rayonnages qui permettent de mieux libérer les espaces de lecture, de travail et de circulation. Ces blocs pourront être relativement denses,

mais dans tous les cas on ne descendra pas en dessous d'un écartement de 105 à 120 centimètres pour permettre le passage des fauteuils roulants, des chariots et le flux du public.

Le rôle transformé des bibliothécaires

La diversification des publics et de l'offre l'obligent à devenir plus actif auprès des publics, plus présent dans l'espace. L'arrivée des moyens modernes de prêt, notamment depuis quelques années des automates, le libère et lui permet d'accroître son rôle de médiateur, d'animateur culturel et social, libérant une partie de l'espace consacré naguère aux banques d'accueil. Ainsi, l'usager et le bibliothécaire se trouvent de plus en plus côte à côte : devant un écran pour l'inscription ou le renseignement bibliographique, dans les rayons, pour une formation ou une aide individualisée.

La disponibilité gratuite des notices de catalogage et les méthodes modernes de gestion limitent son temps de travail interne, et réduisent la surface nécessaire : le bibliothécaire passe plus de la moitié de son temps avec le public, et ses postes de travail en sont ainsi transformés.

La bibliothèque, équipement dans la cité

La bibliothèque tisse des liens multiples avec son environnement culturel, social et économique, constituant ainsi un outil pour la collectivité toute entière. Il lui faut donc des espaces multipliés d'accueil, de travail collectif, d'animation. Comme l'espace est compté, ces lieux devront être de plus en plus polyvalents : seules les grandes bibliothèques peuvent disposer à la fois d'un auditorium pourvu de gradins et d'une salle d'exposition. Et les expositions doivent être vues du plus grand nombre : ainsi, la salle d'animation, plate, pourra ouvrir en grand sur l'espace d'accueil, l'ensemble formant un espace modulable d'activités, d'expositions et d'animation. Cet espace devra pouvoir accueillir

des activités très diverses, et être utilisé, y compris en dehors des horaires d'ouverture, par un grand nombre de partenaires : associations, groupements divers, autres services...

De plus, la bibliothèque a dorénavant un rôle important hors de ses murs, et sert de base à une multiplicité d'activités dans la ville : desserte des publics empêchés (maisons de retraite, hôpital, prison...), desserte des écoles, etc.

B/ QUELS SONT LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS UN PROGRAMME DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION ?

La bibliothèque, devenue un « lieu collectif de formation libre du savoir »¹, n'a plus de « modèle » : elle n'est qu'un « toit » pour les activités sociales de formation, d'information, de culture et de loisirs, toit sous lequel les aménagements sont à réinventer sans cesse. Le « programme » n'est plus un catalogue figé et quantitatif (nombre de livres, nombre de m²...), mais devient un descriptif dynamique du projet.

Le programme est une description des éléments de la bibliothèque future ou existante. Il met en relation le projet et les moyens, traduit en termes précis le contexte et les objectifs du service aux publics. Voici un ensemble de questions auxquelles il faut apporter une réponse préalablement à l'élaboration des plans et des aménagements.

- La collectivité : données urbanistiques, financières, économiques, données sur l'action culturelle locale. Place de la bibliothèque dans le projet politique.
- La bibliothèque, quel projet pour la ville ? Place pour la bibliothèque par rapport aux autres équipements culturels, sociaux, éducatifs ; place de la bibliothèque dans l'urbanisme : articulation du centre et de la périphérie de la ville, élément structurant, proximité ou éloignement des partenaires, accessibilité, etc.

¹ Yannick Maignien dans la conclusion du catalogue de l'exposition *Tous les savoirs du monde*.

- Quel projet pour les publics ? Dans l'ensemble des publics, quels sont les publics cibles ? Face à l'ensemble des besoins, quelles priorités sont à satisfaire ? Quels services seront proposés ? Quelle place prendra l'animation ? Quels seront l'amplitude horaire, le rythme de fonctionnement ?
- Quel mode d'accueil et de lisibilité ? Quel sera le rapport intérieur/extérieur : que verra-t-on de la bibliothèque ? Quels seront la répartition des espaces, le degré de liberté de circulation ? Privilégiera-t-on le confort individuel, la convivialité, les flux ?
- Quel projet définit-on pour les collections par rapport aux besoins des publics ? Quelle seront la place du patrimoine, la nature et la proportion des fonds, la place des supports autres que le livre, la répartition dans l'espace des collections : livres au centre, convivialité en périphérie, ou l'inverse ? Quelle évaluation fait-on du nombre optimal de documents ?
- Quel personnel ? Quelle sera la structure de l'équipe et son évolution, quelles seront les méthodes d'accueil du public, d'acquisition et de traitement des documents : prêts et retours centralisés ou pas ; la place des automates de prêt, les modalités de l'équipement des ouvrages, etc.

Le programme doit ainsi permettre à l'architecte de concevoir l'ouvrage souhaité par le décideur et les futurs usagers.

Quelles sont les grandes tendances de l'aménagement dans les constructions nouvelles ?

- Moins de sections cloisonnées par support : intégration des supports multimédia documentaires, mais la musique reste un genre à part, parfois lié aux autres arts.
- Décloisonnement entre générations : les bibliothèques petites, moyennes et grandes sont maintenant fréquemment organisées en pôles thématiques tous publics, tout en conservant des espaces « petite enfance ». Un programme récent prévoit une répartition des espaces d'une médiathèque en trois « mondes » tous publics : « Créer », « Comprendre », « Imaginer », articulés autour d'un espace « D'un monde à l'autre » et de « La fabrique des mondes » (programmiste : Café Programmation).
- Prise en compte des « espaces de convivialité » : variété des espaces de lecture, larges espaces d'accueil et de circulation, lieux d'animation ouverts, présence d'une cafétéria ou au moins d'un coin convivial avec distributeur de boissons, de café...
- Offre d'espaces de travail collectif (grandes tables), de travail individuel (petites tables), de lecture libre dans différentes positions, y compris les plus détendues, des coins plus ou moins abrités de la foule, etc.
- Variété de sièges, de mobiliers : individualiser nettement les secteurs par leurs mobiliers respectifs, ou créer l'identité de chaque espace par des accessoires, quelques sièges spécifiques, la signalétique. Offrir des fauteuils individuels, canapés, tabourets, poufs, chaises...
- Modulation des espaces de travail : salles d'études, carrels ou bureaux quasi privatifs, tables au milieu des documents...
- Évolutivité des banques : légères et démontables, sur sol banalisé. L'apparition des automates de prêt supprime la nécessité des grandes banques.
- Automates de prêt répartis un peu partout.
- Retour décentralisé par secteurs : cette solution oblige l'utilisateur à faire le tri de ses documents, mais elle évite les va-et-vient de chariots ; elle est moins économe en personnel, mais permet le renseignement dès l'acte de retour : elle est plus conviviale et génère moins d'attente.
- Polyvalence des espaces d'animation.
- Accueil parfait des personnes souffrant d'un handicap permanent ou temporaire.


Enfin, une grande attention sera portée aux détails de la vie quotidienne

- Nature des revêtements de sol, qui devront être aisés à entretenir, peu bruyants, faciles à renouveler (un sol dure rarement plus de 10 à 20 ans, suivant sa nature).
- Nature des éclairages.
- Nombre et position des panneaux d'affichage et d'information du public : affichage culturel, informations concernant la bibliothèque, affichage du règlement, information concernant la collectivité, petites annonces ; panneaux destinés au personnel dans les espaces internes : affichage administratif, informations quotidiennes, planings de service, affichage syndical, libre expression...
- Disposition de vitrines fixes ou mobiles, nature des éclairages et des cimaises.
- Répartition des toilettes, des locaux de ménage, des installations propres à l'accueil des bébés : table à langer, espace pour allaitement, chauffe-biberon, garage à poussettes.
- Organisation de l'entrée de service et de la circulation du personnel, de la protection anti-intrusion, de la gestion des issues de secours, télésurveillance de certains espaces...
- Jalonnement dans la ville des cheminements piétonniers vers la bibliothèque, et de l'itinéraire au départ des transports publics.
- Aménagement des espaces extérieurs : garage à deux-roues, place de livraison, prise en compte d'une circulation piétonne accrue, espace de détente pour les enfants, etc. ●



•• Comment penser développement durable dans un projet de construction de bibliothèque ?

Un exemple : le projet de construction d'une médiathèque dans un éco-quartier à Colombes (département des Hauts-de-Seine)

par **Hélène NICOLAS** 
conservateur,
responsable de la Médiathèque Jacques Prévert
(au centre ville de Colombes)

La revue française *Acteurs publics* met en exergue dans l'un des ses éditos cette phrase :

« Le développement durable commandera dorénavant toutes les stratégies de développement local. Les territoires les plus dynamiques en ont déjà fait un facteur de différenciation et d'avantage concurrentiel. » Effectivement, il est de la responsabilité des élus de gérer au mieux les projets de construction en tenant compte des objectifs d'économie raisonnée et de coûts de fonctionnement maîtrisés dans leurs nouveaux projets.

Les modes architecturaux des bibliothèques ont changé, évolué, ont fait des « allers et retours » comme toute mode d'ailleurs.

Nous avons eu la période récupération de lieux non fonctionnels et non accessibles (récupération de grandes maisons bourgeoises avec de nombreux étages et des petites surfaces), la période bâtiments de béton fermés avec de grands plateaux dont il est difficile de gérer le fonctionnement et dernièrement, la période des bâtiments emblématiques avec de grandes baies vitrées « dévoreuses » d'énergie. La construction était l'essentiel mais pas le suivi du bâtiment ni le coût de fonctionnement.

On ne peut plus adopter cette démarche. Une collectivité se doit d'être éco-responsable. Comment l'être ?

Tout d'abord, quand une mairie met en place un Agenda 21, c'est un signe fort surtout quand cet Agenda 21 concerne les habitants, les services municipaux et les écoles ! C'est le cas de Colombes.

La recette, comme toujours, est la volonté municipale !

À Colombes – ville de 83 000 habitants, en banlieue parisienne, dans le département des Hauts-de-Seine – un projet d'éco-quartier est né sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale élue en 2008.

Cet éco-quartier s'inscrit dans un programme de requalification d'un quartier qui accueille en même temps le tramway pour relier le pôle économique de La Défense à Bezons, en traversant Colombes.

Créer un éco-quartier comprenant des logements et des équipements publics et privés permet une réflexion globale : en effet, 500 logements nouveaux entourés d'entreprises, d'un groupe scolaire, d'une médiathèque, d'une résidence de tourisme, d'espaces verts (square, jardin partagé, rues piétonnes plantées, forte identité végétale) sont autant d'éléments indispensables pour recréer un cœur de quartier.

La volonté d'accompagner ces constructions de haute qualité environnementale avec recherche de certification s'est également traduite par le choix d'une chaufferie biomasse au bois et d'un objectif de baisse de rejet de CO².

Du côté du projet de la construction de la nouvelle médiathèque, qui sera insérée en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements, face à un square, la réflexion s'est également portée sur le choix des critères environnementaux à privilégier et sur un projet de service structuré.

Les critères environnementaux ont été choisis en fonction de l'identité-même de ce qu'est une médiathèque : nous arrivons ainsi à la création d'un profil environnemental. En effet, chaque équipement peut avoir, de par sa nature, un profil différent.

Les cibles choisies pour être traitées de manière très performante sont :

- la gestion de l'énergie (label bâtiment basse consommation - « BBC ») : recherche de performances dans les systèmes retenus pour le chauffage, le rafraîchissement, la ventilation, l'éclairage... ; l'utilisation d'énergies renouvelables ; le traitement de la façade et le type de protection solaire envisagée pour les vitrages ;
- la gestion de l'eau : gérer l'eau signifie s'interroger sur l'alimentation, la gestion des eaux pluviales et l'évacuation des eaux usées. L'enjeu environnemental est dans ce cas de rationaliser les ressources disponibles et d'optimiser la quantité d'eau pour les différents usages et surtout de sensibiliser les usagers aux pratiques économes (exemples : dans le cas d'accueil de groupes, de classes, etc...) ;
- la gestion de la maintenance et de la pérennité des performances environnementales : volonté de prendre en compte et de maîtriser les opérations d'entretien et

de maintenance de l'équipement, adopter une installation simple dans la conception des réseaux et un positionnement des éléments techniques adéquat pour favoriser un accès facile pour garantir un nettoyage, un entretien et une maintenance bien faits. On doit tenir absolument compte du passage très important d'usagers dans une médiathèque ;

- le confort hygrothermique : le confort hygrothermique est relatif à la nécessité de dissiper la puissance métabolique du corps humain par des échanges de chaleur sensible et latente avec l'ambiance dans laquelle il se trouve. Aux réactions purement physiologiques de l'individu (thermorégulation) se superposent des réactions d'ordre psychosociologique, liées à des sensations hygrothermiques (chaud, froid, neutre), variables dans l'espace et dans le temps, auxquelles on peut associer une satisfaction ou une insatisfaction plus ou moins marquée selon les individus.
- le confort acoustique : la notion de confort acoustique comme celle de « qualité d'ambiance sonore » d'un lieu peut être appréhendée en ayant recours à deux dimensions ou facettes complémentaires : la qualité et la quantité d'énergie émise par les sources et la qualité et quantité des événements sonores. Cette qualité et le confort qu'elle procure, peuvent avoir une influence sur la qualité du travail et sur les relations entre les usagers du bâtiment. Quand la qualité de l'ambiance se détériore et que le confort se dégrade, les effets observés peuvent se révéler rapidement très négatifs. Les attentes des usagers sont généralement de deux ordres : ne pas être dérangés par des bruits « extérieurs » et pouvoir garder le contact auditif avec l'environnement intérieur : pour cela, il faut réduire le bruit à sa source et agir sur la propagation des bruits dans les locaux, d'où porter son attention sur le choix des sols, du mobilier, etc...

- le confort visuel : utilisée à bon escient, la lumière naturelle a des effets positifs sur le plan physiologique et psychologique et est recommandée par le Code du Travail. L'exigence du confort visuel est donc de ne pas être ébloui par des lumières artificielles et d'avoir une ambiance lumineuse satisfaisante : il s'agit de répondre à la notion de plaisir des yeux !

Les cibles devant avoir un niveau performant :

- l'insertion paysagère : dans le cadre d'un éco-quartier, l'insertion paysagère est un domaine sur lequel la collaboration avec l'équipe de concepteurs de l'immeuble et les aménageurs de la ZAC est indispensable. La préoccupation fondamentale est d'optimiser les accès et de gérer les flux ;
- avoir un chantier à faible nuisance : limiter l'impact environnemental du chantier : identification et balisage des zones sensibles, mise en place de protections, optimiser la gestion des déchets du chantier, réduire les nuisances, pollutions et consommations de ressources engendrées par le chantier ;
- la qualité de l'air : pour assurer la qualité sanitaire de l'air, il est possible d'intervenir à deux échelles : tout d'abord une action sur les sources permettant de limiter la présence de polluants dans le bâtiment, d'autre part une action sur la ventilation pour réduire la concentration des polluants dans le bâtiment. Pour cela, un important travail sera mené sur le choix des matériaux et des produits de construction.

Les cibles ayant un traitement de base :

- la conception des matériaux : les objectifs sont : la durabilité et l'évolutivité du bâtiment, le faible coût global, la préservation des ressources en matières

premières et en énergies fossiles en regard au cycle de la vie, la limitation des risques de pollution ou d'atteinte à la santé tout au long du cycle de vie ;

- la gestion des déchets : ce sont les activités qui génèrent les déchets ; exemples : la réception du public, l'activité d'accueil et de bureau, l'entretien et la maintenance ; c'est pourquoi, il faut prévoir l'organisation interne de la collecte, l'implantation des locaux de stockage avec tri sélectif et la mise en place de moyens de sensibilisation au tri. Le tri doit être un geste systématique de la part de l'équipe de la médiathèque ;
- le confort olfactif : les odeurs peuvent provenir de différentes origines (matériaux, revêtements, isolants, les activités, les usagers...). Le but est de ne pas sentir certaines odeurs considérées comme fortes et/ou désagréables et de retrouver certaines odeurs considérées comme agréables ;
- la qualité sanitaire : lorsqu'on parle de qualité sanitaire des espaces, on s'intéresse aux risques sanitaires présumés. C'est le cas notamment des champs électromagnétiques pour lesquels les études actuellement disponibles ne permettent pas d'établir avec certitude leur effet sur la santé, ni d'exclure qu'il y en ait un. L'autre élément concerne les conditions d'hygiène dans le bâtiment qui présentent un risque sanitaire dans le sens où la frontière entre l'hygiène et la santé est très mince et rapidement franchissable. À ce stade, le choix des matériaux, leur certification, leur traçabilité sont des critères très importants. La limitation de croissance fongique et bactérienne dans les blocs sanitaires sera également très étudiée ;

- la qualité de l'eau : là encore le choix des matériaux est déterminant dans la réalisation du réseau intérieur pour aboutir à une qualité sanitaire de l'eau, c'est-à-dire la potabilité.

Le projet du service médiathèque

Ce profil environnemental du bâtiment a généré naturellement un projet du service médiathèque : une adéquation paraissait normale entre l'image que donnera de l'extérieur la médiathèque et ce qu'elle sera à l'intérieur avec les services offerts aux usagers.

C'est pourquoi, au regard de ce profil environnemental, la volonté est de décliner trois axes essentiels de Lecture publique : l'accessibilité, l'accès et l'accueil.

L'accessibilité au bâtiment : déjà définie par l'éco-quartier, il s'agit du positionnement de l'équipement, à côté d'autres nouveaux bâtiments, au rez-de-chaussée d'un immeuble. La médiathèque sera sur un plateau ouvert avec des espaces différents (espace poussettes, espace détente avec restauration légère, espaces adultes, jeunesse, adolescents, image et son, multimédia, espace animation, services intérieurs) et aura une salle d'étude en sous-sol, accessible par un ascenseur.

L'accès à tous types de collections : des imprimés aux ressources dématérialisées (musique, cinéma, espace numérique public-donner accès aux accès), un travail sur des collections accessibles à tout type de handicap, un accès facilité aux animations interculturelles et intergénérationnelles, aux échanges ; une sensibilisation toute particulière aux gestes éco-citoyens et au développement durable à la fois pour les bibliothécaires et les usagers, par exemple dans la gestion du papier et des impressions. Enfin l'accès le plus large possible pour que cet équipement soit un lieu pour chacun et pour tous

L'accueil, optimisé par la mise à disposition plus importante du personnel auprès des usagers comme conseillers, accompagnateurs, médiateurs car volonté d'ouvrir la médiathèque avec des automates de prêts/retours et la RFID (Identification à distance des documents par radio-fréquence).

Ensuite, c'est une question d'« alchimie » ! Que le travail de la construction entre en harmonie parfaite avec le projet de service, que le choix de l'architecte valorise ce projet, que le mobilier soit au service des idées, que la médiathèque soit « unique ».

C'est en ce moment le challenge sur lequel travaillent les partenaires de la Ville de Colombes sous la houlette de la municipalité (entre autre la direction culturelle, la direction des services techniques, la direction du service informatique) pour réussir cette première médiathèque construite en haute qualité environnementale dans le nouvel éco-quartier.

Cette stimulation permettra de plus au réseau de Lecture publique constitué de trois équipements de mettre sur pied un Agenda 21 interne pour compléter l'Agenda 21 municipal.

Le développement durable dans la construction d'une médiathèque se traduit donc par une approche globale dans la réflexion des objectifs et en tenant compte de l'identité de l'équipement. Et aussi par du concret vu par tous et auquel tous peuvent participer : l'appropriation du concept « développement durable » ne peut se faire sans la participation active de chacun : la médiathèque peut tout-à-fait assumer ce rôle de transmission de connaissances et d'actions pratiques.

Lieu de vie et aussi lieu d'éco-citoyenneté. ●

Infos :


Le réseau de Lecture publique colombien est composé de :

- la médiathèque Jacques Prévert ;
- la médiathèque Jules Michelet dont la responsable est Aude Devilliers ;
- la médiathèque Aragon – qui va disparaître et changer d'implantation pour devenir la nouvelle médiathèque dans l'éco-quartier - dont la responsable est Carmin Richez.

∴ Un nouvel équipement !

Quel rôle pour le bibliothécaire ?

Lorsqu'une collectivité décide de la construction d'un nouvel équipement elle pose un geste politique fort. Le bourgmestre, l'échevin ou le président endosse son habit de maître de l'ouvrage, et, sous l'œil avisé de la puissance publique qui subventionne les travaux, se met à la recherche d'un maître d'œuvre capable de transformer le rêve en réalité.

par Jean-François FÜEG 
directeur du Service de la Lecture publique

Souvent le bibliothécaire se trouve un peu marginalisé dans le processus, il a des difficultés à s'imposer à la table de discussion quand il n'est pas simplement ignoré. Pour l'avoir vécu il y a une quinzaine d'années, je sais à quel point les utilisateurs sont mal préparés à transmettre leurs besoins et à quel point les partenaires forts sont prompts à s'entendre à leur détriment.

Un programme

Véronique Lancelin, dans la contribution qu'elle consacre à la programmation d'un bâtiment dans l'ouvrage collectif *Bibliothèques d'aujourd'hui*¹ insiste sur l'importance de « fixer le projet d'usage de la bibliothèque », c'est-à-dire de raconter et de transcrire pour l'architecte, de la manière la plus complète et la plus précise possible ce qui va s'y passer, de décrire la vie qui s'y déroulera. Cette étape est parfois bâclée. Je me souviens d'architectes et d'ingénieurs de l'administration déboulant dans mon bureau avec un plan tout arrêté et qui n'envisageaient pas que l'utilisateur intervienne autrement qu'en indiquant combien de personnes travailleraient dans chaque bureau.

Le bibliothécaire devrait toujours pouvoir participer à la détermination des besoins,

précisant les objectifs et les contraintes liés à ses activités. Décrire les publics, les activités, les collections, le fonctionnement, attirer l'attention sur les horaires, expliquer le trajet des documents, les circulations habituelles sont autant d'informations qui permettront à l'outil de rencontrer les usages. « Il faut », nous dit Véronique Lancelin, « partir du principe que le futur maître d'œuvre ne connaît rien aux bibliothèques ». Le pire étant que souvent il n'a aucune conscience de sa méconnaissance et s'engouffre dans des hypothèses déduites de sa propre culture. La bibliothèque sera silencieuse pour permettre le travail des chercheurs et peu lumineuse pour favoriser la conservation des documents. On veillera à prévoir un hall monumental qui fera office de passage du profane de la rue au sacré du temple de la science. Je caricature à peine, voyez certaines de nos infrastructures inadaptées à toute activité en groupe, invisibles de la rue ou démunies du plus petit endroit confortable pour lire son journal. Il ne faut donc pas hésiter à se poser toutes les questions et à tout écrire ; est-ce qu'on contrôle l'accès, combien de places dans l'espace public numérique, y a-t-il des séjournants, que font-ils, est-ce qu'il y a parfois des activités bruyantes... ? Il faut être prudent et précis sinon, les options retenues risquent bien d'être inadéquates.

¹ Véronique Lancelin, « La programmation d'un bâtiment » dans : Françoise Bisbrouck (dir.), *Bibliothèques d'aujourd'hui, à la conquête de nouveaux espaces*, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 2010, pp. 117 et ss.

Le bibliothécaire doit jouer des coudes parce que le maître de l'ouvrage a aussi des enjeux à faire valoir dans l'affaire. Ils sont souvent légitimes mais pas nécessairement compatibles avec la fonction du lieu. Il veut parfois marquer les imaginations ou trouver une solution à un problème d'affectation immobilière. Un mandataire local avait ainsi voulu déplacer la bibliothèque dans une église classée de la cave au grenier et dont le mobilier, par ailleurs remarquable, ne pouvait en aucun cas être déplacé. La commission des monuments et sites et l'utilisateur avaient émis les plus vives réserves en indiquant que les surfaces disponibles seraient très insuffisantes et les espaces inadaptés. Il a vraiment fallu en passer par la description précise et assez exhaustive de la vie de la bibliothèque pour que les premiers doutes quant à la pertinence du projet gagnent l'hôtel de Ville. De même un élu exigeait-il que le nouveau dépôt, exclusivement destiné à accueillir un fonds local patrimonial dispose d'une section jeunesse « parce qu'on n'a jamais vu de bibliothèque qui n'en ait pas ! »

La difficulté est de s'en tenir au programme. D'une part, les professionnels de la construction ont tendance à disqualifier les utilisateurs en les attirant dans un registre technique qui leur est totalement étranger « On a bien compris que les gamins doivent s'asseoir mais bon, les écrous des chaises, tête de suif ou normaux ? » et d'autre part, la tentation est parfois grande pour l'utilisateur lui-même d'outrepasser ses propres compétences, de chercher à imposer une solution plutôt qu'à poser un problème. En ce sens, la question qui est posée est bien de savoir comment l'expérience et l'excellence du métier du bibliothécaire peuvent aider à choisir les bonnes options.

Pour illustrer ce qui précède, je me souviens d'une bibliothèque dont l'architecte avait voulu dessiner le mobilier lui-même sans concertation. La proposition était fort belle mais absolument inadaptée tant du point de vue de la solidité que de la hauteur ou de la modularité. Heureusement, la

bibliothécaire a fini par faire entendre sa voix et l'échevin lui a demandé d'établir le cahier des charges d'un nouveau marché. Le résultat a été assez décevant. Comme les usages n'avaient pas été décrits de manière suffisamment précise, le marché a été remporté par un fabricant de matériel de bureau disposant d'une gamme destinée à l'archivage des entreprises !

Il faut pouvoir écrire que l'on souhaite un mobilier déplaçable au moins une fois par semaine, par un seul homme plutôt que demander des étagères à roulettes ; dire que la lumière du jour doit pénétrer jusqu'au cœur de la salle de lecture plutôt que prévoir des rayonnages à claire-voie.

Il est aussi souhaitable d'éviter de laisser au maître d'œuvre le soin de faire les choix sur tout ce qui n'aura pas été décidé. Il y a quelques années, le Service a été appelé en catastrophe par une bibliothécaire. Dans un équipement disposant d'un personnel très réduit, l'architecte voulait absolument deux comptoirs distincts, l'un pour l'accueil, l'autre pour le prêt. Le dispositif était tel, qu'il mobilisait en permanence une personne de plus que si on avait regroupé les fonctions.

En France, il est assez courant de recourir à un programmiste, un spécialiste chargé de traduire les attentes des parties prenantes au projet. C'est une bonne option pour s'assurer que le cahier des charges sera conforme aux exigences de tous. Si le programmiste fait, en principe, preuve d'importantes capacités d'analyse, il s'entoure aussi de techniciens et de spécialistes qui l'aident à traduire les attentes exprimées. Bien entendu, ceci représente un coût supplémentaire, parfois très important, mais la réussite de l'étape programmatique contribue vraiment à donner son sens au projet.

Les normes

Le décret de 1978 et l'arrêté de 1995 ont évidemment contribué à accréditer l'idée que l'équipement n'était pas l'affaire de



l'utilisateur. Les normes contraignantes, tant en matière de surfaces que d'affectation des espaces qui y étaient reprises laissent entendre qu'il n'y avait qu'une seule manière correcte d'aménager une bibliothèque.

La logique du décret du 30 avril 2009 est tout autre. Il prévoit que pour être reconnu, l'opérateur doit « disposer de locaux, d'infrastructures, d'équipements qui permettent la réalisation du plan quinquennal de développement ». Nous sommes bien au cœur de la question programmatique. Il s'agit pour l'utilisateur de se demander de quelle infrastructure il a besoin pour réussir à mener son projet à bien.

Cette disposition devrait être traduite dans l'arrêté d'application du décret de manière assez originale en veillant à ce que la demande de reconnaissance du réseau soit accompagnée d'une réflexion programmatique. On pourrait ainsi imaginer qu'une série de fonctions soient répertoriées dans l'arrêté, à charge pour la bibliothèque de préciser la manière dont elles sont rencontrées. En ce qui concerne, par exemple, la consultation d'Internet en groupe, le catalogue ou encore les séances de formation d'adultes, le dossier devra indiquer si cette fonction est reprise dans le plan de déve-

loppement, combien de personnes y sont affectées, en permanence et occasionnellement, quel mobilier est indispensable et s'il est disponible, quelles sont les surfaces disponibles dans la bibliothèque ou dans des lieux extérieurs et enfin quels aspects de la fonction ne peuvent être rencontrés en raison de l'inadéquation des locaux. Il s'agit de pousser l'utilisateur à se poser les questions pertinentes et de l'aider à trouver des solutions.

Ainsi, à titre d'exemple, si le plan de développement prévoit deux fois par mois une conférence dont le public attendu est de cent personnes alors qu'aucun local ne peut accueillir plus de 16 places assises, il y a un problème. Si la bibliothèque conclut un accord avec le centre culturel voisin il est peut-être rencontré.

En conclusion, le bibliothécaire doit être un acteur de tout processus de rénovation ou de construction d'un équipement. Il est souhaitable qu'il intervienne dès le début du processus en travaillant à la préparation du programme qui sera validé par le pouvoir organisateur et traduit en dispositif architectural par le maître de l'ouvrage. Cela évitera, au mieux des modifications en cours de chantier, au pire la mise en service de bâtiments inadaptés. ●

●● Médiathèque Marguerite Duras à Paris :

l'espace libéré

Cube lumineux de verre et de béton, la dernière-née des bibliothèques municipales parisiennes, inaugurée en juin dernier, a choisi pour son aménagement intérieur une organisation entièrement décloisonnée. Le reflet de sa volonté d'offrir au public un lieu largement ouvert et convivial.

par **Véronique HEURTEMATTE** ●
journaliste à Livres-Hebdo

Très attendue, la plus récente bibliothèque municipale de Paris a ouvert ses portes en juin 2010. Avec ses 4210 m², c'est le plus vaste des établissements de lecture publique du réseau. Au sein d'un programme architectural qui comprend également un hôtel et des logements, la médiathèque est un cube de trois niveaux et une mezzanine. Évocation pour le concepteur Roland Castro du texte de Marguerite Duras « Des journées entières dans les arbres », des terrasses plantées constituent un prolongement extérieur aux vastes salles

de lecture. Implantée dans un quartier populaire de l'Est parisien en pleine mutation, la nouvelle médiathèque, qui remplace une ancienne petite bibliothèque de quartier située à 700 mètres de là, vient rééquilibrer l'offre documentaire et culturelle de ce secteur jusqu'alors sous-équipé. Le bâtiment fait d'ailleurs la part belle aux équipements dédiés aux activités culturelles avec une salle audiovisuelle, un espace d'exposition, et pour la première fois dans une bibliothèque du réseau parisien, d'un très bel auditorium de 150 places.



À gauche :
1^{er} étage espace
jeunesse et patio
© Mairie de Paris DPA
Daniel Lifermann

À droite :
Duras 1^{er} étage
© Mairie de Paris DPA
Daniel Lifermann



Entièrement décloisonnée

Pour son aménagement intérieur, la médiathèque a opté pour un choix fort : celui du décloisonnement total. Les collections se déploient sur les vastes plateaux, organisés en fonction des usages plutôt que des collections. Au rez-de-chaussée, les revues installées près de chauffeuses de couleurs vives (très fréquentées), les BD et les nouveautés présentées sur de grandes tables comme en librairie servent de « produits d'appels ». Située près de l'entrée à côté des automates de prêt, la petite cafétéria, visible depuis la rue, crée un espace de convivialité. Les rayonnages ont été choisis assez bas et la vaste banque de prêt a été placée sur le côté pour ne pas entraver la perspective sur l'ensemble du plateau et permettre au regard de porter au loin. Poursuivant son chemin, le visiteur rencontre le hall d'exposition jouxtant un petit salon de lecture dédié à la collection de livres d'art ; le fond du plateau est occupé par l'espace Image et son et l'auditorium. Au 1^{er} étage, les collections jeunesse s'organisent autour du patio central, ouvert aux beaux jours. Au centre, un petit coin lecture près des livres et albums de contes sert de point de passage avec l'espace des livres de fiction pour adultes. Car l'ouverture et la fluidité de cir-

La médiathèque Marguerite Duras en chiffres

4 210 m² sur 4 niveaux
 Coût du projet (gros œuvre, aménagement intérieur, équipements et mobilier) : 26,8 millions €.
 130 000 documents dont :
 65 000 livres
 331 journaux et revues
 6900 BD et mangas
 10 000 DVD
 20 000 CD
 520 méthodes de langues
 1900 partitions
 50 postes multimédia
 10 automates de prêt
 350 places assises
 1 auditorium de 150 places
 45 heures d'ouverture hebdomadaires du mardi au dimanche
 6883 inscrits
 201 000 prêts au cours des 4 premiers mois d'ouverture (juin-septembre 2010)

culution dans les espaces se reflètent dans l'offre documentaire. Les collections pour les adolescents, les livres de science fiction, de Fantasy et les polars sont mis en valeur pour favoriser la rencontre et les échanges entre jeunes et adultes. Sur le même principe, au 2^e étage, les documentaires pour les



Rez-de-chaussée :
 espace Image et son
 © Mairie de
 Paris DPA Daniel
 Lifermann



Rez-de-chaussée
© Estelle Jeanne

adultes et ceux pour les adolescents sont rassemblés. L'espace Lire autrement dédié aux déficients visuels et implanté au 1^{er} étage est un espace ouvert. « Nous avons fait ce choix contrairement à ce que l'on nous avait conseillé », se souvient Christine Péclard, la directrice de la médiathèque Marguerite Duras. « Nous avons eu raison car les personnes malvoyantes ne veulent pas être stigmatisées. Étant ouvert, cet espace est fréquenté par tout lecteur qui cherche des livres lus ». Seule exception à la règle de l'ouverture : la salle de lecture silencieuse du 2^e étage. « Il est plus facile d'enfermer le silence que d'enfermer le bruit avec des salles de travail en groupe », explique Christine Péclard. L'organisation des espaces contribue à la gestion du bruit : les gens ont tendance à parler fort au rez-de-chaussée qui est un lieu de passage, tandis que le silence s'installe spontanément dans les étages, le dernier niveau en mezzanine qui abrite le fonds d'histoire locale étant le lieu le plus silencieux. « On peut tolérer certaines pratiques, comme l'utilisation du téléphone portable dans l'escalier,

car le bâtiment est très bien insonorisé », souligne la directrice.

De nouveaux services

Le nouvel établissement a prévu dès sa conception de nouveaux services : outre l'espace pour les malvoyants (le second du réseau municipal) qui met à disposition un poste multimédia équipé d'un logiciel de synthèse vocale, une machine à lire, et un poste informatique avec clavier agrandi et clavier en braille, la médiathèque possède 60 postes informatiques répartis dans les différents espaces : 14 postes d'accès au catalogue de la médiathèque, 6 postes de passage pour la consultation rapide d'Internet et 40 postes multimédia accessibles gratuitement en attribution immédiate ou sur réservation. Ils offrent différentes ressources et services : accès à une sélection de sites, à des abonnements électroniques, à des logiciels d'autoformation ou encore à une sélection de 500 films documentaires. La médiathèque propose également



des ateliers d'initiation à l'informatique et à Internet qui ont connu un succès immédiat et ne désemploient pas. Du côté de la musique, en revanche, l'offre repose encore sur une collection de CD, qui reste la mieux adaptée aux demandes des usagers.

La création de postes transversaux

Le décloisonnement se retrouve également dans l'organisation de l'équipe, qui superpose des postes distribués par section et 4 postes transversaux : action culturelle ; publics spécifiques ; services dématérialisés et ressources électroniques ; services au public. Si les agents ont tous des attributions particulières, ils font preuve d'une certaine polyvalence : tous sont formés à l'accueil des malvoyants, ont reçu une initiation à la langue des signes et sont capables de gérer les services multimédias.

Après son ouverture en juin, restait au nouvel équipement à recevoir le verdict du public : épreuve passée avec succès.

Dès son ouverture, la médiathèque a été prise d'assaut par les usagers et elle s'est d'emblée positionnée comme la première du réseau municipal par le nombre de prêts qu'elle effectue. Principal problème : elle est victime de son succès. Les rayonnages de DVD sont vidés en permanence et les 350 places assises se révèlent déjà pas assez nombreuses. « Il n'y a pas eu de détournement d'usage des espaces, ce qui prouve que l'organisation du lieu est cohérente », conclut Christine Péclard. ●

1^{er} espace Lire
autrement
© Estelle Jeanne

Le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Paris en chiffres

58 bibliothèques de prêt
11 bibliothèques patrimoniales et spécialisées
311 500 inscrits
11,4 millions de prêts par an
66 000 m² au total
10 millions de documents : 3,5 millions en bibliothèques de prêt et 6,5 millions dans les bibliothèques spécialisées.

Chiffres 2009

À gauche :
Vue générale
© Cabinet Castro
Denissov

À droite :
Extérieur
© Véronique
Heurtematte



« La fluidité et la lisibilité ont été les fils conducteurs du projet » :

Entretien avec Sophie Denissov de l'atelier « Roland Castro, Sophie Denissov, Sylvia », concepteur de la médiathèque Marguerite Duras

Lectures : Quels choix architecturaux avez-vous faits pour la médiathèque Marguerite Duras ?

Sophie Denissov : La bibliothèque était un élément d'un programme complexe comprenant également un hôtel et des logements, sur un terrain compliqué : une rue en pente avec un escalier sur le côté. Il fallait que les trois éléments du programme soient à la fois identifiables et imbriqués. Pour la médiathèque, nous avons opté pour une forte présence sur la rue et un bâtiment vertical, au sein d'un programme déployé plutôt de manière horizontale. L'édifice de quatre étages s'enfonce profondément mais avec quand même beaucoup de lumière et un jardin en terrasse qui prolonge la vue. Devant, un parvis rappelle celui de l'église située un peu plus haut dans la rue. Ce que je trouve très réussi dans cette bibliothèque, c'est que lorsque l'on passe devant, on a envie d'y entrer.

L. : Comment s'organisent les espaces intérieurs ?

S. D. : le fil conducteur a été la fluidité et la lisibilité. Nous avons proposé une grande lisibilité des espaces tout en préservant un

peu de mystère, et beaucoup de fluidité à la fois à la verticale et à l'horizontale. L'aménagement intérieur a cependant été très contraint par le volume du bâtiment. Les volumes créent eux-mêmes des espaces, comme l'escalier au 2^e étage, par exemple. Le principe était de rendre le rez-de-chaussée attractif, ouvert, bruisant et de gagner en calme au fur et à mesure que l'on monte dans les étages. Nous avons de grands espaces qui sont organisés en sous-ensembles correspondant à des pratiques différenciées. L'organisation se fait avec les livres au centre et les espaces de lecture sur les côtés. Au premier étage, les espaces sont organisés autour du patio central qui distribue la lumière. On a libéré un maximum d'espace en intégrant du mobilier, des rayonnages et des niches de présentation, dans les murs. Il faut que le bâtiment soit facile à utiliser, que les circulations soient claires et lisibles pour les gens mais plutôt de manière intuitive, sans une présence trop forte de la signalétique. J'ai été impressionnée le jour de l'inauguration par la façon dont les visiteurs ont immédiatement trouvé leur coin pour s'installer, pour lire. Le bâtiment a été utilisé tout de suite.



1^{er} espace Lire
autrement
© Estelle Jeanne

L. : Quelle utilisation avez-vous faite en particulier de la lumière et des couleurs ?

S. D. : Nous avons beaucoup réfléchi à la médiathèque comme à un espace domestique : le rapport à l'extérieur, baigné de lumière, le choix des couleurs et d'un sol en bois donnent l'impression d'être dans un salon. Les couleurs sont toniques mais créent une intimité. Elles contrebalancent la densité des rayonnages et du mobilier. La bibliothèque est très lumineuse mais contient quelques parties dans la pénombre, comme dans une maison. Cela donne un peu de mystère. Il faut sortir du diktat de la lumière à tout prix.

L. : C'est la 2^e bibliothèque de Paris à être entièrement accessible. Comment avez-vous intégré cet aspect ?

S. D. : Si on ne se méfie pas, l'accessibilité peut être épouvantablement contraignante et devenir la principale performance du bâtiment. À l'époque où nous avons étudié cet aspect, c'était encore assez expérimental. Nous avons beaucoup travaillé avec des spécialistes et des consultants familiers des associations de malvoyants. Nous avons intégré l'accessibilité dans les espaces au fur et à mesure de manière à ce qu'elle soit efficace pour les malvoyants mais sans gêner les autres publics. Nous n'avons pas opté pour les bandes podotactiles au sol par exemple,

qui peuvent faire chuter une personne âgée.

L. : Comment s'est déroulé le travail avec les bibliothécaires ?

S. D. : C'était très agréable de travailler avec eux. Ce sont des gens qui se posent beaucoup de questions, qui sont très investis dans leur mission. La bibliothèque n'est pas un lieu anonyme. D'une certaine façon, c'est la maison des bibliothécaires, dans laquelle ils accueillent les gens. C'est très important d'élaborer un tel projet avec eux. Pour nous, ce fut une expérience très riche.

L. : Certains pays, notamment la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas font parfois le choix de bâtiments très banalisés pour ne pas intimider les usagers. Qu'en pensez-vous ?

S. D. : L'une des grandes préoccupations des bibliothécaires est en effet d'attirer les gens, y compris ceux qui *a priori* n'osent pas venir à la bibliothèque. Il faut donc faire un bâtiment accueillant, pas angoissant. Mais je pense qu'il doit cependant en imposer un peu, avoir un caractère noble. Une bibliothèque doit être accessible mais avoir de l'allure. Ce n'est tout de même pas pareil qu'un magasin de chaussures ! Et je crois que les gens sont contents de disposer dans leur ville d'un beau bâtiment dont ils puissent être fiers.

2) EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

•• État des lieux en Communauté française

Les investissements immobiliers de la Communauté française en matière de politique de lecture publique, se déclinent selon deux axes majeurs : les centres de lecture publique (propriétés de la CFWB) et le soutien aux collectivités locales (communes et provinces) qui construisent, aménagent ou rénouvellent leurs bibliothèques.

par **Chantal DASSONVILLE** 
architecte,
directrice générale adjointe,
cellule architecture

Il convient aussi d'ajouter à ces investissements, dits classiques, les bibliobus, c'est-à-dire des véhicules aménagés et accessibles au public, qui permettent de couvrir des zones non desservies par une infrastructure traditionnelle, principalement les zones rurales.

À l'origine, conçus comme de vastes stocks de livres permettant de desservir les bibliobus, les centres de lecture publique, au nombre de six en Wallonie¹, ne constituent pas des équipements accessibles au public. Au fil du temps cependant, face à la rareté des ressources financières, s'impose l'émergence de collaborations entre acteurs publics. La plupart de ces centres seront aménagés pour s'ouvrir au public et ainsi devenir, en plus de leur vocation de centre de référence, des bibliothèques locales. Cogérées par les communes concernées et la Communauté française, il s'est agi le plus souvent, en matière d'architecture, d'aménagements légers - ajouter un comptoir de prêt, une salle de lecture et une zone de libre accès aux ouvrages - sans qu'il en résulte de vrais projets d'architecture susceptibles de modifier fondamentalement la physionomie de ces bâtiments construits dans les années 60/70. Celui d'Arlon, situé au cœur du vaste édifice de la Maison de la Culture², dont la construc-

tion s'achève en 1972 et où 27% de la surface était destinée au Centre régional de Lecture publique de l'État, ne verra d'ailleurs jamais le jour. Dès la fin des travaux, les décisions en matière de lecture publique s'orientent d'ores et déjà vers une politique de décentralisation des équipements au profit des communes et des provinces et l'espace pressenti pour le CLP deviendra immédiatement une bibliothèque locale gérée par la Ville.

Les investissements réalisés ces 25 dernières années par la Communauté française dans ces CLP n'auront donc que peu, voire pas du tout, d'impact sur la qualité architecturale des équipements publics destinés aux lecteurs. C'est davantage vers les bibliothèques locales, c'est-à-dire les initiatives prises par les autorités communales et provinciales, qu'il convient de se tourner pour observer l'évolution du secteur sous l'angle de la question architecturale.

Sans prétendre ici à une analyse statistique exhaustive, les données que l'Administration générale de l'Infrastructure possède depuis 1992, montrent que les demandes d'aide financière auprès de la Communauté française³ pour l'aménagement ou la construction de bibliothèques

¹ Gembloux, Hannut, Libramont, Lobbes, Marche et Nivelles.

² La Maison de la Culture d'Arlon fait partie du vaste plan quinquennal d'investissement dit « Plan Wigny » ayant donné naissance à une série d'édifices culturels de grande taille et visant l'accès à la culture pour tous.

³ En vertu du décret du 17 juillet 2002 et son arrêté d'application du 18 décembre 2003.



représentent une proportion importante des dossiers traités par le secteur des subventions aux infrastructures culturelles. Ainsi, sur 502⁴ dossiers introduits, 143⁵ concernent des bibliothèques, soit 28,5%. Tous, bien entendu, n'aboutissent pas, et il arrive fréquemment que, faute de crédits suffisants, les autorités locales réalisent seules les travaux. Ces chiffres, qui portent sur une période déterminée, n'ont dès lors pas pour vertu de témoigner du nombre d'équipements culturels disponibles en Communauté française mais nous indiquent cependant qu'avec les centres culturels, le réseau de lecture publique apparaît comme l'un des créneaux majeurs d'initiatives en investissement immobilier à vocation culturelle pour les collectivités locales.

À l'examen de ces données, ce qui frappe, c'est que seules 20 demandes (parmi lesquelles 7 ont abouti) concernent des nouvelles constructions, la majorité des propositions étant donc constituée de dossiers

de rénovations ou d'aménagements de bâtiments existants, parmi lesquels beaucoup de petits projets de proximité. Il est vrai qu'à l'inverse d'un programme de théâtre, voire de centre culturel, ou même de musée, l'installation d'une bibliothèque ne requiert pas le recours à des techniques et équipements sophistiqués. Longtemps, une rénovation légère d'un immeuble désaffecté, l'apport de quelques rayonnages, de tables de consultation, de fauteuils de lecture et d'un bureau pour le personnel, ont permis de répondre à la demande d'un public largement constitué d'emprunteurs isolés et cela avec des budgets dits « raisonnables ». Pas de rassemblement de masse qui impose une gestion de flux importants, peu de technologies complexes, une politique inscrite davantage dans la recherche de proximité plutôt que de visibilité, sont sans aucun doute les paramètres qui ont généré ces demandes, somme toute assez modestes, dans lesquelles efficacité et accessibilité au moindre coût furent les priorités.

Médiathèque André Malraux à Strasbourg.
Architectes Jean-Marc Ibos - Myrto Vitart, 2008.
Maître d'ouvrage :
Communauté Urbaine de Strasbourg
© Photo : Romain Leal

⁴ Soit : 122 centres culturels
- 54 salles polyvalentes -
106 musées - 31 maisons
de jeunes - 23 théâtres
- 16 CEC - 6 cinémas - 5
TV communautaires et 4
médiathèques.

⁵ 119 projets pour une
bibliothèque seule - 8
projets associés à un autre
équipement culturel et 16
bibliobus.



Médiathèque d'Anzin.
 Architectes Dominique
 Coulon et associé, 2010.
 Maître d'ouvrage : Ville
 d'Anzin
 Lauréat du *Prix
 du plus bel espace
 intérieur* (Grand Prix
 Livres Hebdo des
 Bibliothèques 2010)
 © Photo : Eugeni Pons

Dans son article 4, le décret de 1978 organisant le service public de la lecture, énonce sobrement que : « Pour être reconnue... une bibliothèque doit satisfaire aux conditions générales suivantes : 1. Disposer de locaux lui permettant de remplir sa mission de façon efficace. » Tout aussi frugal, l'annexe 5 de l'arrêté du Gouvernement du 14 mars 1995, précise quelques données quantifiées quant aux superficies minimales des locaux accessibles au public en fonction du nombre d'usagers à desservir. Moyennant le respect de ces quelques consignes, l'aménagement d'une bibliothèque s'est donc, durant les dernières décennies en Belgique francophone, cantonné dans des projets où les enjeux architecturaux sont restés largement en retrait. Nous sommes bien éloignés de l'ambition des médiathèques urbaines construites par nos voisins français qui, même ramenées à la taille de nos villes, ne trouvent pas d'équivalents chez nous. Tout au plus pourrions-nous citer les grandes maisons de la culture inscrites dans le prolongement du plan de déve-

loppement culturel fin des années 1960, telle les Chiroux à Liège (arch. Poskin et Bonhomme) ou encore la maison de la culture de Tournai (arch. Gillissen-Hoa), chacune intégrant un large espace dédié à la lecture publique. La nécessité d'une rénovation en profondeur des Chiroux a un temps laissé entrevoir l'hypothèse de la construction d'un nouvel édifice, et fait naître une certaine agitation sur l'opportunité ainsi offerte de travailler sur un programme résolument novateur en matière d'organisation des espaces dédiés à la pratique de la lecture. Faute de moyens suffisants, il semble que la piste d'une rénovation du bâtiment existant soit aujourd'hui privilégiée par la Province. Gageons qu'elle mettra tout en œuvre pour qu'au-delà des questions purement techniques liées à la vétusté de l'immeuble, l'ambition d'une bibliothèque-médiathèque du XXI^e siècle ne soit pas négligée.

Parallèlement, le déclin économique et la recherche de nouvelles formes de développement au travers des secteurs du loisir et



du tourisme, ont propulsé à l'avant-plan des projets plus signifiants en termes de visibilité et d'attrait, tels les musées, pour lesquels les villes, la Communauté française et les régions, souvent soutenues par des aides européennes, ont mobilisé des budgets substantiels. De même, alors que s'estompaient les politiques d'éducation populaire, les secteurs de la création, et singulièrement des arts vivants, ont davantage fait valoir leurs exigences en matière de professionnalisation, conduisant ainsi les opérateurs publics à consentir d'importants investissements dans les salles de spectacles.

Notons enfin, que les budgets consacrés aux subventions en infrastructure ont été substantiellement rabotés ces dernières

années, et qu'il est parfois plus porteur pour l'autorité de soutenir plusieurs petits projets, dans plusieurs communes, que de consacrer une grosse enveloppe à un seul dossier plus significatif.

Si cet état des lieux démontre une absence d'ambition architecturale dans le chef des commanditaires publics en Belgique francophone, lorsqu'ils abordent un programme de bibliothèque, il n'en demeure pas moins que subsiste une certaine constance dans la volonté de soutenir ce secteur comme en témoigne le nombre de dossiers. De surcroît, évitons d'induire un discours qui postulerait que seuls les grands projets méritent architecture.

Médiathèque d'Anzin.
Architectes Dominique
Coulon et associé, 2010.
Maître d'ouvrage : Ville
d'Anzin
Lauréat du *Prix du plus
bel espace intérieur*
(Grand Prix Livres Hebdo
des Bibliothèques 2010)
© Photo : Eugeni Pons

Open-Air-Library
à Magdeburg, vue
aérienne.
Karo architecten,
2009.
Maître d'ouvrage :
BMVBS/BBR und
Landeshauptstadt
Magdeburg
© Photo :
Landeshauptstadt
Magdeburg



Vers le changement

Dès lors, s'appuyant sur ces constats, et sur l'expérience acquise, le Service des Infrastructures culturelles de la Communauté française a proposé une modification des règles d'éligibilité des demandes de subsides afin d'y intégrer des critères relatifs à la qualité architecturale. L'article 5 du décret du 17 juillet 2002 précise que dorénavant : « Pour la décision d'octroi de la subvention, le Gouvernement prend en compte les critères suivants :

- 1° l'opportunité de la réalisation du projet, évaluée sur base de l'évolution du maillage culturel en Communauté, des besoins en infrastructure culturelle de la zone concernée et du rapport entre le coût de l'infrastructure et ce qu'elle apportera à la population;
- 2° l'intégration du projet dans le cadre des législations culturelles en application ainsi que dans le cadre d'une planification de la politique culturelle du pouvoir public concerné, y compris budgétaire;
- 3° le respect de l'équilibre entre la sauvegarde, la promotion, la valorisation et le renouvellement du patrimoine ainsi que les qualités de conception ar-

chitecturale de l'infrastructure et son intégration dans l'environnement. »

L'article 6, §2, 6° de son arrêté d'application du 18 décembre 2003, impose, quant à lui, que la collectivité locale décrive dans sa demande de principe (la première étape d'un dossier de demande de subside à l'investissement) : « Les dispositions envisagées par la collectivité locale en matière de qualité architecturale ainsi qu'en application de réglementation en matière de marchés publics, en particulier les dispositions relatives aux marchés de services d'architecture. Seront notamment précisés, le type de procédure choisie et sa justification, les différents types de compétences sollicitées afin de répondre aux spécificités de l'infrastructure envisagée, les critères de sélection qualitative et d'attribution et la manière dont ceux-ci contribueront à favoriser la qualité architecturale. »

Concrètement, hormis pour les petites infrastructures (< 250 000 € HTVA), la Communauté française exige que communes et provinces s'inquiètent du processus qu'elles vont mettre en œuvre pour intégrer la question qualitative dans



le projet de création d'une infrastructure culturelle et n'octroie un accord de principe qu'une fois définies les modalités précises de mise en compétition des concepteurs. Cette exigence s'accompagne de dispositions incitatives : l'augmentation du taux des honoraires d'architecture, la prise en compte des frais d'organisation de la compétition d'architecture dans le montant subsidiable et la mise à disposition d'une cellule d'appui pour mener à bien la procédure de marché de services destinée à choisir le meilleur projet.

D'autre part, s'appuyant sur l'évolution des pratiques en matière de lecture et sur le développement des nouvelles technologies associées à ces pratiques, mais aussi sur des exemples récents hors de nos frontières, nous nous sommes employés, en concertation avec le Service de la Lecture publique, à redéfinir les enjeux d'une bibliothèque actuelle. Il s'agira dorénavant, non plus de se limiter à quanti-

fier les fonctions de la future bibliothèque, mais de décrire les lignes de force du travail de l'opérateur pour les 20 années à venir, ses intentions programmatiques en quelque sorte. La note d'intention prévue dans le décret du 17 juillet 2002 relatif à l'octroi de subventions aux collectivités locales pour des projets d'infrastructures culturelles et de son arrêté d'application précisera les fonctions que le projet de bibliothèque devra rencontrer en lien avec ce plan.

Pour chacune de ces fonctions, l'opérateur détermine si elle est présente dans le bâtiment existant, si elle peut être remplie via un autre bâtiment ou si elle devra se trouver dans le bâtiment à venir. Il remet par ailleurs un organigramme dans lequel l'articulation des fonctions entre elles est précisée. Autrement dit, au-delà de l'accès aux ouvrages et documents, l'accent est mis davantage sur le développement des pratiques culturelles qui encadrent la

**Open-Air-Library à
Magdeburg.**
Karo architecten,
2009.
Maître d'ouvrage :
BMVBS/BBR und
Landeshauptstadt
Magdeburg
© Photo : KARO*



Bibliothèque Permeke à Anvers.
 Stramien architect, 2005.
 Maître d'ouvrage : Stad Antwerpen
 © Photo : Jean Poucet / Communauté française Wallonie-Bruxelles

lecture, sur les dynamiques ainsi créées et sur le déploiement des partenariats avec d'autres opérateurs culturels et donc, sur l'articulation avec d'autres équipements à proximité. Penser l'espace en fonction de la philosophie du projet et de la dynamique des acteurs, interconnecter les disciplines, favoriser les rencontres et décloisonner, tels sont les enjeux et orientations qui ont émergé de cette réflexion.

Ce type d'approche impliquera une plus grande flexibilité dans la gestion spatiale. Rencontres, lectures, débats, films, ateliers d'écriture, médiation, travail en groupe, etc. sont autant de fonctions qui devront trouver place dans la bibliothèque de demain. Il en résultera une complexité accrue, ou plutôt un besoin de conception sensible, intelligente, qui requerra dialogue et talent. C'est pourquoi, la mise en compétition des idées, au travers d'un marché d'architecture conduit avec rigueur et professionnalisme, nous semble être un gage

de réussite de cette nouvelle philosophie de travail.

L'envie de lire passe par l'envie de se poser quelque part. Certains aiment lire dans des lieux publics : au bistrot, dans un parc, au milieu de l'activité. D'autres, pour faire naître cette intimité si singulière qui s'installe entre le livre et soi, ont besoin de calme et d'isolement. D'autres encore, aiment échanger et nourrir la réflexion née d'une lecture. D'autres enfin (sachant qu'il y a sans aucun doute bien d'autres profils de lecteurs) ont tout simplement besoin d'être accompagnés pour découvrir le livre et le plaisir de la lecture. Autant de typologies d'espaces à créer qui dorénavant doivent remplacer la simple logique du prêt et qu'il va falloir faire cohabiter dans un seul lieu.

Un architecte suisse, Peter Zumthor, dont j'apprécie particulièrement le travail nous dit ceci : « Je crois que les efforts humains



peuvent faire naître une œuvre, un roman, un poème ou un quatuor à cordes. Quant c'est réussi, cela forme un monde à part, un cosmos. Cela crée une compréhension particulière, une vision. Une émotion qui est une totalité. Je rentre là-dedans quand ça me plaît, comme dans un beau film. Je pénètre un monde spécifique qui porte l'empreinte de quelqu'un qui a inventé, pensé et senti pour moi. C'est une belle définition de l'architecture, quand ça laisse de la liberté. »

Voilà donc le challenge pour les projets à venir : offrir des espaces de liberté !

La Cellule architecture

L'architecture relève-t-elle de la culture ? Dans ce pays aux institutions complexes, les réponses ne sont pas unanimes. Jean-Louis Genard, philosophe et docteur en sociologie, vice-doyen de la Faculté d'archi-

tecture de l'Université libre de Bruxelles, souligne que « l'architecture est, parmi les disciplines artistiques, celle qui possède assurément la dimension la plus publique. Elle façonne notre environnement, elle dessine nos paysages, elle formate notre cadre de vie, elle trace les contours de notre être-ensemble, elle organise nos repères spatiaux, elle nourrit notre mémoire, elle entretient notre fierté ou contribue à notre désolation... Elle est un des facteurs essentiels de notre bien ou notre mal-vivre. C'est en cela que l'architecture est évidemment, éminemment de part en part culturelle, que l'on prenne d'ailleurs le mot « culture » dans son acception large - l'ensemble de nos manières d'être - ou restreinte - les Beaux-arts. »⁶ Présente dans le quotidien de chaque citoyen - à commencer par incarner le lieu où il naît -, reflétant le mode de vie d'une société à un moment donné de son histoire, parfois porteuse de velléités identitaires, elle s'inscrit dans le temps et constitue au fil des décennies

**Bibliothèque Permeke
à Anvers.**
Stramien architect, 2005.
Maître d'ouvrage : Stad
Antwerpen
© Photo : Jean Poucet /
Communauté française
Wallonie-Bruxelles

⁶ GENARD Jean-Louis, « 5 ans après le *Livre blanc* » in *Architectures, Wallonie-Bruxelles Inventaires #0 Inventories 2005-2010*, éditions Communauté française Wallonie-Bruxelles, 2010, p. 27.

notre héritage culturel commun, participant activement à la définition de notre mémoire collective.

C'est en 1996, année de la première participation de la Communauté française à la Biennale d'architecture de Venise, que naît un dispositif de défense et de promotion culturelle de l'architecture. Ce cadre d'intervention est maintenu par la suite et développé, contribuant à la création du Forum européen des politiques architecturales (FEPA-EFAP) en 2000⁷, à l'adoption en 2002 du décret relatif à l'octroi de subventions aux collectivités locales pour les projets d'infrastructures culturelles⁸, à la participation en 2004 au *Livre blanc de l'architecture contemporaine en Belgique*⁹, à la création, en 2007, de la Cellule architecture au sein de l'Administration générale de l'infrastructure de la Communauté française, et en 2010, à la première parution du livre *Architectures, Wallonie-Bruxelles Inventaires #0 Inventories 2005-2010* qui réunit, autour de textes sociologues, philosophes, architectes, critiques et enseignants actifs en Communauté française et au niveau international, 112 projets d'architecture actuelle en Belgique francophone ainsi qu'un inventaire des pratiques culturelles architecturales¹⁰. L'éducation, la sensibilisation à un environnement bâti de qualité – dont celui de l'histoire récente – sont donc aujourd'hui inscrites dans les actions et politiques culturelles de la Communauté française.

Vous l'aurez compris, l'architecture comme discipline culturelle est au cœur de nos préoccupations. Qui sommes-nous : une cellule transversale d'appui aux différentes directions de l'Administration générale de l'infrastructure et aux collectivités locales. Une cellule à l'écoute du secteur culturel de l'architecture, doté de compétences en architecture, art actuel, communication et archives. Garantir la qualité architecturale dans les bâtiments publics est notre premier axe de travail. Faire en sorte que les édifices construits par les pouvoirs publics soient exemplaires, qu'ils répondent à un besoin clairement identifié, et

s'inscrivent dans notre environnement comme témoins de notre histoire collective et de notre capacité créatrice. L'enjeu d'une compétition d'architecture, inscrite dans le cadre strict des marchés publics, soumise aux contraintes multiples des règlements urbanistiques, est avant tout de générer une interprétation spatiale d'un projet porté par une équipe qui va ensuite animer les lieux et par un commanditaire public qui souhaite traduire ses intentions politiques dans la mise en forme d'un lieu. Il s'agit donc bien de mettre en compétition des idées pour qu'adviennent les possibles usages souhaités par la philosophie du programme à développer. Il n'y a donc pas de bon projet, s'il n'y a pas au préalable, une bonne définition des objectifs de fonctionnement. Il est ici moins question d'établir un inventaire exhaustif des besoins que d'écrire le scénario de la pièce que l'on entend jouer pour conduire le public auquel on s'adresse à profiter pleinement des orientations culturelles que les utilisateurs veulent promouvoir dans le plan de développement. Sur cette base, et comme le scénographe qui plante le décor que le metteur en scène lui inspire par la lecture d'un texte, l'architecte fixe le cadre pour que s'épanouisse le projet. S'il y arrive, la forme qui en découle, ne sera plus lue comme un objet architectural, mais comme la résultante naturelle de la vie qui s'y déploie.

Ainsi comprise, au-delà de la compétition, c'est toute une équipe, concepteurs, animateurs et autorités, qui se fédère et se met conjointement en route vers l'émergence d'un lieu accessible au plus grand nombre et appréhendable par tous. ●

⁷ www.fepa-efap.eu

⁸ Le décret du 17 juillet 2002 et de son arrêté du 18 décembre 2003 relatif à l'octroi de subventions aux collectivités locales pour les projets d'infrastructures culturelles.

⁹ *Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique. Qui a peur de l'architecture ?*, éditions la Lettre volée / I.S.A. La Cambre, 2004.

¹⁰ *Architectures, Wallonie-Bruxelles Inventaires #0 Inventories 2005-2010*, éditions Communauté française Wallonie-Bruxelles, 2010, p. 27.

∴ L'architecture au service de « l'Homo Lectura »

Réhabiliter, rénover ou construire ? Pour y aménager une bibliothèque seule ou y intégrer d'autres activités (culturelles, sociales, artistiques...) ? Dans quels délais ? Avec quels budgets ?

par **Hugues DORZÉE** 
journaliste au Soir

Depuis quelques années, le monde de la lecture publique pousse les murs. Grâce aux initiatives de pouvoirs locaux qui tentent, petit à petit, d'offrir un autre visage aux citoyens. La revue *Lectures* est allée à la rencontre de ces innovations architecturales, petites ou grandes, qui valent le détour. Une quinzaine au total. De Schaerbeek à Virton, en passant par Ath ou Malmédy. D'anciens édifices religieux, des bâtiments classés, des constructions récentes, des structures mixtes... Autant de bibliothèques « nouvelles » qui, chacune à sa manière, constituent une invitation (à la découverte), un passage (entre le passé et le présent) et quelques prouesses techniques et esthétiques peu banales. Quels sont tout d'abord les points communs entre ces différents projets ?

Petit tour d'horizon architecturo-littéraire

Un : la volonté des autorités locales

Un bourgmestre ou un échevin de la Culture, obstiné qui décide d'accorder une place prépondérante à la lecture publique. En ramant parfois à contre-courant (y compris au sein de sa propre majorité po-

litique). Celui-ci décide alors de chercher toutes les formes possibles de financement (fonds propres, subsides régionaux, politique des grandes Villes...). Certains, comme à Schaerbeek, tenteront même un partenariat avec le privé (le fameux PPP). Et un élu local d'ajouter : « Certes, on aimerait plutôt investir dans des livres que dans des briques, mais pour attirer de nouveaux lecteurs, l'un ne va pas sans l'autre ! ».

Deux : le concept de « biblioéconomie » est au cœur de tous les projets

Pour les petites villes et communes, les budgets sont limités. Certains font donc le choix de partir d'un bâtiment existant ou de concevoir un espace polyvalent, qui puisse à la fois servir de bibliothèque, de salle d'exposition, de lieu de spectacles, etc. C'est le cas, par exemple, de Malmédy, où l'ancien cinéma sert aussi de « centre culturel ».

Car, comme le souligne l'architecte Pierre Puttemans, « l'architecture va vers la rénovation, la restauration ou la mixité des fonctions, à la fois par souci d'économie, de préservation du patrimoine et de sauvegarde des caractéristiques et des typologies des quartiers urbains ou ruraux ».



Bibliothèque de l'Espace
Maurice Carême,
Anderlecht.
© Photos Rino Noviello

Trois : les réalisations sont toujours le fruit d'un savant compromis (politique, esthétique, administratif...)

Certains pouvoirs locaux jouent clairement le jeu de la concertation (bibliothécaires, architectes, services communaux...). D'autres moins. Et arrivent avec un projet « clé sur porte ». Dans l'ensemble, les lecteurs, eux, sont très peu consultés. « C'est dommage », regrette ce responsable d'un comité des usagers. « Car nous fréquentons les lieux au quotidien et nous aurions des tas d'expériences et d'idées à apporter. Et puis c'est aussi ça la démocratie participative ».

Quatre : une partie importante de ces projets sont souvent restés en gestation pendant de longues années

En cause : un changement de majorité politique, des aléas techniques, une orientation budgétaire différente...

Cinq : les contraintes

Pour les architectes, comme pour les maîtres d'œuvre, il importe de prendre en compte une série de contraintes administratives non négligeables (prévention incendie, accès aux personnes à mobilité réduite, sécurité...). Ces différents paramètres sont sources de négociation et/ou de mises en conformité qu'il ne faut pas négliger. Dans une Belgique qui, de surcroît, constitue un casse-tête institutionnel avec ses différents niveaux de pouvoir et de compétence (Communes, Régions, Fédéral...).

Six : les choix esthétiques (couleurs, revêtements, mobilier...) ne sont pas toujours simples à effectuer

Il s'agit, pour les auteurs de projet, d'allier la beauté et la fonctionnalité, en agissant à plusieurs niveaux (matériaux, éclairage, mobilité, acoustique...). « Certains architectes ont parfois tendance à insister un peu trop sur le côté design et de négliger les aspects pratiques (solidité, confort,



chaleur...) », souligne une bibliothécaire bruxelloise. « Ils oublient que dans une bibliothèque on fait de tout : on lit, on étudie, on manipule des livres, on se déplace beaucoup, on doit pouvoir discuter, passer du PC aux rayons, se sentir à l'aise partout, etc ».

Une autre contrebalance : « Une bibliothèque, c'est un bâtiment public, accessible à tout le monde au-delà des origines sociales ou culturelles. Moi, je défends le principe de l'architecture et de l'art contemporain à la portée de tous. Et puis, un bel objet attire de beaux lecteurs.»



Sept : la dimension environnementale est encore peu présente

Que ça soit dans les rénovations ou dans les nouvelles constructions, on note peu d'initiatives autour de l'éco-construction, de l'isolation, du choix des matériaux « basse énergie », du mode de chauffage, du tri des déchets, etc.

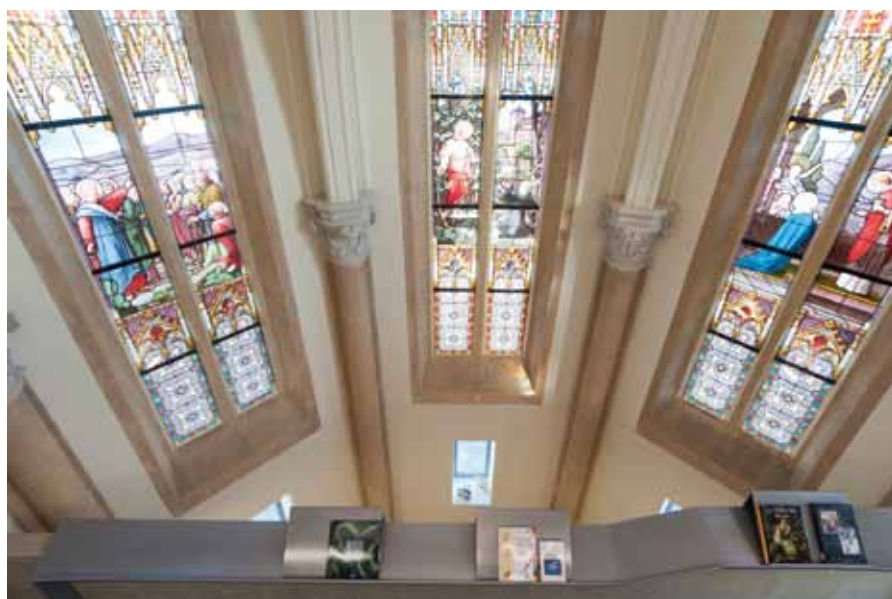
Huit : les perspectives

Les projets présentés ci-dessous ont tous le mérite, à petite ou grande échelle, d'offrir aux citoyens-(é)lecteurs des espaces de lecture publique qui mettent les livres en valeur. Et de l'avis de tous, peu importe l'aménagement (réhabilitation, transformation, construction...), une bi-

bliothèque qui fait peau neuve est une bibliothèque « qui retrouve un nouveau souffle », comme l'expliquent plusieurs dirigeants.

Elle suscite tantôt la curiosité tantôt l'étonnement. Elle oblige l'utilisateur à revoir ses habitudes (emprunt, déplacements, regard sur les livres...). Elle permet surtout des nouveaux développements (animations, ateliers, événements...). Et drainera, cerise sur le gâteau, de nouveaux publics. « C'est comme dans sa propre maison, conclut un architecte. Pour lire, il faut se sentir bien. Que ça soit son journal, un roman ou via son PC, l'*homo lectura* doit être en condition pour apprécier, comprendre, déchiffrer, etc »

Bibliothèque communale
de Frameries.
© Photos Rino Novello



© Photos Rino Novello

Virton

Quoi de plus inédit qu'une bibliothèque publique installée dans une ancienne chapelle (1905) appartenant autrefois aux sœurs de la doctrine chrétienne ? Et pourtant, à Virton (15 000 habitants), la Biblionef est un exemple de réhabilitation qui sort des sentiers battus. « Notre réflexion de départ consistait à transformer une contrainte (le peu de surface au sol) en atout, sans dénaturer l'espace », explique Bertrand Van Droogenbroek, du bureau d'architecture Alinéa Ter. La commune

était le maître d'ouvrage. Et cette réalisation a fait l'objet d'un long processus interne (discussions, appel d'offres...).

Les auteurs ont travaillé sur des matières nobles et contemporaines (le béton, l'acier, le verre...) en veillant à la cohérence de l'ensemble, tout en conservant une bonne partie du patrimoine religieux en place (certains vitraux, la nef...). « Même s'il a fallu un peu travailler l'éclairage pour permettre une certaine lisibilité », explique l'architecte. Double vitrage, isolation, chauffage par le sol... Ici, les aspects environnementaux n'ont pas été oubliés.



© Photos Rino Novello

Autre « geste », autre spécificité : l'installation d'une immense tour de verre verticale qui s'étend sur toute la hauteur du bâtiment dans laquelle est installée l'EPN : « C'est la tour multimédia qui remplace le chœur de l'église. On a joué, là encore, sur la fonctionnalité », explique Bertrand Van Droogenbroek.

Mobilier soigné mais discret, choix de couleurs chaudes, escaliers en bois... Rien n'a été laissé au hasard. « Nous avons essayé de réaliser quelque chose de léger qui puisse surtout mettre le livre en valeur ». Et le pari est réussi. La Biblionef porte joliment son nom. L'utilisateur se trouve quelque part au carrefour d'un édifice ancien, avec des vieilles pierres qui « parlent », et d'un espace public inédit où le design s'intègre parfaitement. Tout est en verticalité et en cohérence. On se déplace avec aisance, on se laisse attirer sans peine d'un niveau à l'autre. Et l'architecture s'efface, effectivement, au profit du livre...

« Ce fut un projet très motivant, conclut son auteur. Il y avait un enjeu, un volume à conquérir. Le fait de l'avoir dépouillé pour mieux l'habiter nous semblait être la meilleure voie à suivre ».

« Ce fut un projet très motivant, conclut son auteur. Il y avait un enjeu, un volume à conquérir. Le fait de l'avoir dépouillé pour mieux l'habiter nous semblait être la meilleure voie à suivre ».



© Photos Rino Noviello

Stavelot

Autre rénovation, autre lieu : Stavelot et son ancienne abbaye classée parmi les 159 biens du patrimoine exceptionnel de Wallonie. La bibliothèque est installée au 1^{er} étage, avec vue sur la superbe cour/jardin, sur les vestiges archéologiques et sur les restes de la tour restaurée en 1534 mais dont il ne subsiste aujourd'hui que le rez-de-chaussée (15 mètres de haut). « L'abbaye a été complètement rénovée par la Région wallonne entre 1999 et 2002 pour un montant de 16 millions d'euros, indique-t-on à Stavelot. Les architectes ont rendu aux bâtiments conventuels son cloître en construisant notamment une nouvelle aile en verre et en inox sur les fondations et dans les proportions de la quatrième aile détruite après la Révolution française ».

Désormais, l'ensemble forme un complexe culturel et touristique ambitieux (musée du circuit, musée Apollinaire, musée de la principauté, vestiges...).

En mai 2006, dans la foulée de ces grands travaux, la bibliothèque a également été rénovée. Avec des aménagements structurels (châssis, plafonds, peintures, planchers...) et un travail sur le rayonnement et l'éclairage. Le résultat est sobre, épuré. Le

lieu est chaleureux et rassurant.

Les livres sont agencés le long d'un grand volume tout en longueur. L'espace numérique est installé dans la salle de lecture voisine. « Nous avons volontairement installé les 4 ordinateurs à côté des ouvrages de référence, des revues et des BD pour pousser les jeunes, notamment, à passer du Net aux collections », explique Christelle Étienne, la bibliothécaire responsable.

Stavelot est la locale-pivot et s'inscrit dans le réseau Amblève-Lienne avec Trois-Ponts, Lierneux et Stoumont. « Nous drainons 3.200 lecteurs pour le réseau, dont 1.250 ici », ajoute-t-elle. Elle dispose également d'un fond régional très précieux (presse d'époque, archives, folklore...).

Sa situation géographique est évidemment un atout. À deux pas de l'Hôtel de ville et au cœur de ce vaste complexe architectural : « À l'occasion des journées du patrimoine, grâce aux différentes expositions organisées dans l'abbaye, c'est clair qu'il y a un grand va-et-vient », explique-t-on au sein de cette petite équipe (4 temps pleins, un mi-temps). Seul petit inconvénient, l'entrée de la bibliothèque (par ailleurs certifiée ISO) se fait par l'arrière du bâtiment. « On doit travailler sur le fléchage. Mais pour les personnes à mobilité réduite, l'accès se fait par l'avant », poursuit la responsable.



Ixelles

À Ixelles (80.000 habitants), on entre dans un registre nettement plus contemporain. Située non loin de Matongé, de Flagey et de l'avenue Louise, ce tout nouvel espace mise sur l'accueil et l'ouverture.

Un immense comptoir de prêt en bois, une cour lumineuse, un « patio lecture », un espace web, une salle de périodiques... Ici, on joue sur le béton, l'égaline, les couleurs vives, l'aluminium... Les volumes sont bien proportionnés, l'agencement des rayons est assez classique, l'utilisateur dispose de repères au rez-de-chaussée, comme à l'étage. Prêt, accueil de classes, heures du conte, ludothèque... Le lieu permet une certaine souplesse et une grande polyvalence.





© Photos Rino Novello

Malmédium

Autre histoire, autre approche : Malmédium (12.000 habitants, 5.000 usagers). La bibliothèque a pris ses quartiers depuis dix ans dans le cloître de l'ancienne abbaye bénédictine érigée en son temps par Saint-Remacle. Et la ville, dont le nom viendrait de l'expression *a malo mundarum* (qui signifiait « en purifiant le lieu du mal ») a opté pour une rénovation basée à la fois sur le respect de la structure existante et sur un aménagement mêlant esthétique et fonctionnalité. « On attendait ce projet depuis 1978 », se réjouit sa responsable, Roseline Lemaire. « Pour ce faire, nous avons eu à l'époque de nombreuses discussions avec les autorités communales, les architectes. Eux venaient avec leurs idées et leurs compétences. Et nous les nôtres ». L'avant-projet est signé François Leloup, repris ensuite par le groupe d'architectes liégeois Triangle. « Au-delà de la conception et du « geste », il y a toutes les contraintes liées à la sécurité, à l'accessibilité, aux différents règlements administratifs, explique l'architecte Bernard Adam. Et puis, nous devons impérativement tenir compte du lieu, forcément chargé d'histoire ».

Près de 1 000 m², des espaces ouverts, un important travail mené autour de l'éclairage

et du mobilier, peu de cloisons... « Nous ne voulions pas faire une architecture de décor », poursuit l'auteur du projet. « Pour créer un espace convivial, ce terme si souvent galvaudé, il s'agit de trouver l'équilibre entre le style et la fonction du lieu. En s'inscrivant, évidemment, dans une enveloppe budgétaire qui n'est pas extensible. Une contrainte de plus qu'on a parfois tendance à oublier quand on parle d'aménagements publics ».

Depuis 2000, la cité du carnaval et du papier dispose donc d'un cloître-bibliothèque qui, de l'avis de ses occupants, permet une réelle mixité des publics : « En prenant le parti d'ouvrir au maximum le lieu, on évite aussi de cloisonner les publics, poursuit Roseline Lemaire. Il n'y a pas de barrières entre les gens. Les jeunes déplient les tables, se branchent via le Wi-fi. À côté, une grand-mère et sa petite-fille lisent une histoire. Plus loin, ce sont des grands lecteurs. Le parti pris architectural a permis une politique d'accueil résolument ouverte. Et inversement.» Avec une salle multimédia et, d'ici peu, la création de nouveaux espaces en droite ligne de l'ambitieux projet touristique-culturel baptisé « Le Malmundarium » (3.000 m² sur deux étages consacrés à l'histoire et au temps présent de Malmédium).



Fontaine-l'Evêque

À Fontaine-l'Evêque (17.000 habitants), c'est une ancienne halle de négoce cloutier dont l'origine remonte au Moyen Âge qui a été convertie en « Halle aux livres ». Cette restauration remonte à 1999 et a été menée par les architectes Vincent Picart et Philippe Pourbaix. Ceux-ci sont partis d'un grand volume doté de murs épais, de pilastres et de voûtes en briques. « La structure n'a pas bougé, expliquent les responsables des lieux. Par contre, un effort important a été mené pour mettre en valeur l'ensemble des matériaux (voûtes, murs, escalier, éclairage...). Le bois est om-

niprésent. On a conservé des petits détails qui rappellent l'histoire du négoce : les balances à fléau, les crochets de soutien... ». À l'arrière, les usagers disposent d'un petit jardin. « En été, c'est agréable. Il y a une petite terrasse. On peut lire à son aise. » Prêt inter, BDthèque, salle de lecture, animations pour la jeunesse, visites, de classes scolaires, ateliers créatifs, espace numérique... L'ancienne clouterie vit désormais au rythme des nombreuses activités littéraires : « Les gens s'y sentent vraiment bien, se félicite l'équipe. Et ceux qui, aujourd'hui encore, ne connaissent pas l'endroit sont vraiment étonnés, une fois qu'ils ont poussé la porte ».

© Photos Rino Novello



© Photos Rino Novello

Braine l'Alleud

Autre province, autre style : à Braine l'Alleud, dans une ancienne maison de maître (1906). Le « château Diesbeck », propriété d'une riche famille d'industriels brainois spécialisés dans la tannerie, est devenu Domaine de l'État en 1971 qui le transforma alors en internat destiné au lycée royal. En 1999, la commune de Braine l'Alleud acquiert le bien. Et décide d'y installer la bibliothèque et la ludothèque.

Une vaste demeure, donc (674 m², dont 419 m² sont réservés à l'accueil du public) qui a conservé, du moins au rez-de-chaussée, son cachet forcément classique, voire majestueux. Une restauration soignée faite à l'identique. « Le grand hall, les peintures, les marbres en trompe-l'œil... C'est évidemment imposant, voire impressionnant, admet Marie Baivier. Et quand nous recevons des classes, il n'est pas rare qu'un enfant nous demande : « C'est ici le château ? » ou encore « il habite vraiment ici le Roi ? ». Mais le public apprécie. » Et cette combinaison entre le côté un rien so-

lennel et la lecture publique n'est pas pour déplaire aux lecteurs : « À l'étage, l'aménagement est simple, mais chaleureux. Les tables, les chaises, les fauteuils sont à la disposition de tous. On s'installe à sa guise. Ici, c'est un papa qui vient faire les devoirs avec son enfant. Là, des étudiants qui planchent sur un devoir. Plus loin, nos habitués de la presse. Parfois, on voudrait pousser un peu les murs. Mais dans l'ensemble on ne va surtout pas se plaindre », explique la bibliothécaire responsable.

Peu de gros aménagements ont été réalisés en dix ans. Les PC sont répartis dans toutes les sections. Et à l'avenir, la salle polyvalente partagée avec l'Académie de musique devrait retrouver une nouvelle jeunesse. Un projet de salon de lecture « cosy » est envisagé. « Pourquoi ne pas imaginer la lecture publique autour d'un petit café ? », sourit Marie Baivier. 60.000 ouvrages, 5.000 jeux, des animations régulières, l'EPN... Désormais, le « Château de Diesbeck », toujours aussi majestueux, est l'exemple type d'une architecture « imposante » à la portée de tous.



© Photos Rino Noviello

Vielsalm

À Vielsalm, nous voilà dans un tout autre registre. Ici, c'est l'ancien cinéma « Le Lido » qui a été entièrement réaffecté depuis le 1^{er} avril 2000. Une ancienne salle de projection des années 50 qui a également servi de lieu de répétition pour la fanfare locale, avant de se dégrader et d'être rachetée par les autorités communales.

« Dès le départ, explique Marie-Claude Noël, le parti pris était clair : la bibliothèque devait servir aussi pour d'autres activités (théâtre, musique, expos...) dans la mesure où la commune ne dispose pas de centre culturel. Il fallait donc imaginer un espace réellement polyvalent ». Une restauration qui a fait l'objet d'une large concertation (architectes, personnel, administration...). « Des couleurs aux poignées de portes, tout a été discuté ! », se félicite-t-on dans l'ex-Lido.

Cloisons légères, vaste mezzanine, comptoir de prêt amovible, travail sur le son et l'éclairage... « Tout en essayant de tenir compte des demandes et des besoins de chacun, nous avons tenté de créer un lieu pluriel et souple à la fois, qui permette une certaine mobilité intérieure », explique Patrick David, l'architecte, sensible à cette question

du mariage entre la lecture et l'architecture dans la mesure où, étudiant déjà (à l'ULg), il a contribué à réaménager la bibliothèque de sa section. « Nous avons beaucoup travaillé sur les cloisons, le rayonnage, le mobilier pour créer des ambiances, un équilibre entre le fonctionnel et les matières. En veillant à ne pas transiger sur la qualité pour les postes importants (chaises, tables...) ». Après 10 ans, Marie-Claude Noël est satisfaite : « Le lieu vieillit bien. Et dix ans après, on reçoit encore des compliments. En dix minutes, on crée une salle de spectacle de 100 places. Et l'espace animation, grâce au système de rayonnage sur roulettes, est facilement modulable ».

Conférences de Nature et Progrès, concert rock, chorale... Tout est désormais possible aux côtés des livres. Quant à l'espace public numérique, « il marchait fort il y a dix ans. Aujourd'hui, il perd un peu de public. C'est logique, de plus en plus de gens sont connectés. Mais sa finalité sociale reste indispensable. Nous avons un centre pour demandeurs d'asile pas loin, et l'EPN leur est très utile », ajoute Marie-Claude Noël. L'ex-cinéma réhabilité, une réussite ? « Clairement. L'architecte a su se mettre à l'écoute de l'utilisateur. Et c'est ce qui fait en partie la force du lieu ».



© Photos Rino Novello

Etterbeek

À Etterbeek, la bibliothèque Hergé est installée sur deux niveaux dans un bâtiment qui, particularité de l'endroit, accueille des logements sur trois étages. Les entrées sont séparées (la bibliothèque, via le n°209 et les appartements le n°211). Mais ce bâtiment mixte a le mérite de s'inscrire pleinement dans le paysage urbanistique local. Les plans ont été confiés en 1998 au bureau d'architectes Lamensch et associés. C'est la Régie des bâtiments d'Etterbeek qui a été le maître d'ouvrage. Le chantier est complètement achevé depuis 2003. Façade avant dotée de *bow-windows*, grande verrière à l'arrière, baies vitrées, mariage du béton (sol), du bois (comptoir et EPN) et de l'acier (rayons)... La bibliothèque Hergé n'est ni complètement révolutionnaire ni totalement classique. Une

de ses forces : la luminosité. « On y circule facilement. La structure de rayonnage en épis fonctionne assez bien. Le choix des matériaux est judicieux. C'est calme, bien insonorisé, bref on s'y sent bien », ajoute le bibliothécaire responsable, François De Hemptinne. Seul petit bémol : l'absence d'espace réellement dédié à l'animation. « Pour 20 personnes, ça va. Au-delà, c'est plus compliqué. Mais on se débrouille toujours ». Le coin numérique est, quant à lui, suffisamment équipé : 4 PC dans la section jeunesse, 5 chez les adultes. « Le fait de les avoir installés dans la rotonde avec vue sur la cour arrière est une excellente chose », souligne le bibliothécaire d'Etterbeek. À l'avenir, l'équipe souhaiterait se doter de matériel de projection. Histoire d'organiser des projections de film et des conférences-débats. Mais là encore, tout est question d'espace disponible...



© Photos Rino Noviello

Ath

À Ath (28.000 habitants, 5.000 usagers actifs), c'est un ancien bâtiment abritant les services techniques de la Ville situé dans un parc non loin du centre qui a été réaménagé et agrandi. À l'étage, il y a les archives locales et les réserves ; au rez-de-chaussée, la bibliothèque. Cet espace de 500 m² a été revu et corrigé par les architectes montois Dore et Sobczak. « Nous partageons une salle de lecture commune en combinant nos horaires d'ouverture et ça se passe plutôt bien, explique le bibliothécaire responsable Yves Delmée.

Aménagée voici une dizaine d'années, la bibliothèque Jean de la Fontaine est avant tout fonctionnelle. Peu de grandes innovations architecturales, sinon de vieux murs

d'enceinte (du XVI^e) mis à nu et restaurés pour l'occasion. Un petit clin d'œil à l'histoire de la ville.

« Le mobilier qui date de 1982 est resté le même. Il a été repeint en 2000 et, ma foi, il tient bien le coup ! ». Des œuvres d'art en cuivre (en forme de « A » évoquant Ath et l'Alpha...) ont été installées à l'entrée du bâtiment. Un espace numérique (6 postes) créé en 2000 et reconnu comme tel depuis deux ans est désormais géré par un animateur compétent. « Nous avons aussi un espace d'animation, modeste certes et séparé du reste de la bibliothèque », poursuit Yves Demée.

Autre particularité : l'installation des bureaux du personnel dans les sections. « On vit pleinement dans la bibliothèque et pour le public c'est un plus, me semble-t-il ».



© Photos Rino Noviello

Mons

À Mons, les autorités ont décidé d'investir l'ancien Hôtel de Jemappes construit en 1877, une réalisation signée par l'architecte Émile Mahier. « Un édifice construit à l'époque pour démontrer l'importance et la grandeur de Jemappes », précise le service de presse de la Ville de Mons. Couloir grandiose, escalier monumental, fresques du peintre Allard Olivier... Autant de traces d'un passé industriel jemapien particulièrement foisonnant (construction de bateaux du canal, métallurgie, verrerie, charbonnages...). Mais qui, près de 250 ans plus tard, n'est pas forcément des plus pratiques...

Fin novembre 2005, la Ville de Mons a donc décidé de réaménager complètement les lieux dans le cadre du plan triennal et l'appui de la Région wallonne. « Un dossier complémentaire a été introduit au niveau du Programme de la Politique des Grandes Villes afin de permettre une rénovation plus en profondeur et de permettre aux services existants dans le bâtiment (dont la bibliothèque principale de Mons) de travailler dans des conditions optimales »

indique Juliette Picry, de la Ville de Mons. Au total, 1.265 m² avec des travaux en deux phases : réfection de la toiture, restauration des façades latérales et aménagement de la salle Régheem d'une part, stabilité et mise en conformité, aménagement intérieur, chauffage, électricité et éclairage, d'autre part. Coût total de la rénovation : 1,006 million d'euros.

« Le gros défi, c'était la mise en conformité incendie, souligne Marie-Marthe Pottier, du bureau d'études des bâtiments de la Ville de Mons. Les planchers, la mezzanine, les rambardes... Tout était en bois. Il a fallu tout démonter, notamment l'escalier monumental et refaire à l'identique avec une structure portante en béton ».

Le résultat est plutôt réussi. « Sans extravagances », admet sa responsable. « C'est propre, moderne, fonctionnel. Les locaux et les éléments ornementaux ont été rafraîchis. On est aux antipodes de l'ancienne bibliothèque où tout était vétuste et triste. Et le public se sent désormais chez lui ». Pour dynamiser l'espace, les autorités montoises ont fait appel à deux illustratrices : Cathy Wilkin et son univers poétique et Sabine De Greef pour la partie jeunesse.



© Photos Rino Novello

Schaerbeek

Dernier exemple, et non des moindres, la bibliothèque Sésame, à Schaerbeek. Un petit bijou d'architecture contemporaine. Inaugurée en juin 2009, celle-ci compte plus de 5.500 lecteurs inscrits, dont plus de la moitié (56%) ont moins de 15 ans. Avec des filiales également en progression (+10%). L'environnement y est évidemment pour quelque chose. Sésame incarne une évidente modernité, sans la prétention qui va avec. Spacieuse, lumineuse, aérée, elle conjugue tous les atouts. La circulation y est fluide. Un effort important a été fait en matière de signalisation. Il y a des couleurs rassurantes, un mobilier soigné qui s'intègre parfaitement dans l'espace. La médiathèque (4.500 inscrits), l'EPN, la ludothèque font le plein. Sur un espace de 1.200 m², dotée d'un amphithéâtre particulièrement réussi, Sésame ose, innove, investit : opération « Bébé bouquine », concept du « Curieux dimanche », animations diverses, ateliers, formations, le lieu permet toutes les activités possibles. Ce projet d'architecture a été confié au bureau MA2 (Metzger) et 3A (Claire

Vanmosuinck et Frédéric Huart). Leur philosophie ? « Un espace ouvert sur le boulevard, logique dans les circulations et les fonctionnalités ; décloisonné, mais organisé en une multitude de volumes personnalisés (mobilier, couleur, services), permettant à chacun de trouver spontanément une niche bien à soi »

Les murs blancs sont rythmés grâce à une peinture pourpre. Le sol, en epoxy gris neutre est confortable. Et puis, il y a des rayonnages en bois clair et des tablettes en métal « fuselé » blanc, des postes d'accueil et des tablettes rouge aubergine « offrant un aspect cosy propice à une consultation sur place orientée cocooning », précisent les architectes.

Le tout est également porté par les superbes sculptures lumineuses (et monumentales) de l'artiste Dimitri Parimeros.

« Les publics touchés sont de plus en plus nombreux et variés », se félicite l'équipe. « L'engagement auprès des jeunes est de plus en plus important notamment au travers des écoles. Dans sa stratégie, la bibliothèque prend en compte l'ouverture aux langues et aux cultures du monde, tout en réaffirmant l'importance de la maîtrise de



© Photos Rino Novello

la langue française, la lutte contre le repli identitaire et le communautarisme dans certains quartiers plus spécifiquement chez les femmes et les jeunes filles. Elle intègre les seniors, de plus en plus nombreux, autour de projets intergénérationnels. » Moins de deux ans après l'inauguration, Sésame continue à aller de l'avant. L'objectif : créer un « learning center », un espace éducatif spécifique. « À certaines heures, mais aussi durant les périodes de blocus, de nombreux étudiants « squatent » littéralement certaines zones de la bibliothèque : espace périodiques, escaliers, etc. Dans l'urgence et pour répondre à cette demande, le local réservé aux ateliers a été mis à leur disposition », explique Stéphane Dessicy, le responsable.

Avec l'appui des services communaux et de l'architecte Gilles Fostier, bi-designer (3D), Sésame va se doter d'un espace polyvalent qui servira de salle d'étude (formation, tutorat...). Les ouvrages pédagogiques destinés aux enseignants et aux étudiants y seront centralisés. L'esprit général de la bibliothèque (coloris, mobilier...) sera évidemment respecté. « Et nous allons faire un effort en matière d'acoustique », conclut le bibliothécaire dirigeant.

Ces descriptifs de projets architecturaux variés de bibliothèques en Communauté française démontre, si c'était encore nécessaire, le dynamisme du secteur. ●

∴ Faut-il raser les bibliothèques ?

« L'architecture a
toujours été l'écriture
de l'humanité »

Victor Hugo

par Arlette REMACLE

Bibliothécaire en chef honoraire des « Chiroux »,
Bibliothèque centrale de la Province de Liège

A lors que le livre tend à disparaître, de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour s'interroger sur la pertinence de consacrer encore des moyens importants pour construire des bibliothèques. Pourtant les chiffres de fréquentation ont enregistré une hausse spectaculaire lorsqu'une nouvelle bibliothèque, à l'architecture créative, a été mise en service. C'est le cas, notamment, de Limoges, Marseille, Montpellier ou Rennes pour ne citer que ces villes, parmi de nombreuses autres réalisations intéressantes.

De quelle manière trancher ? Suivre la voie pessimiste et imaginer qu'Internet et Google remplaceront les bibliothèques ? Ou réfléchir à un projet de bibliothèque adapté à l'évolution des mœurs et servi par une architecture bien pensée. Ce n'est hélas ! pas toujours le cas et certains architectes ont voulu imprimer leur marque dans le choix des matériaux et du mobilier sans tenir compte des impératifs liés au bon fonctionnement d'une bibliothèque et au bien-être des lecteurs (chaises trop lourdes à soulever, éclairage inadapté...). En effet, de l'architecture, découlent une série d'éléments essentiels : l'accueil, la faculté d'utiliser tout ou partie des services de la bibliothèque 24h/24, l'attractivité

des collections, la convivialité des espaces, la signalisation (et donc la faculté, pour le lecteur, d'utiliser les services de la bibliothèque, de manière autonome), le temps de réponse rapide aux demandes des lecteurs...

Prenons l'exemple de la Bibliothèque « Chiroux », à Liège, que je connais particulièrement bien. Elle a été construite, dans les années 70, en deux temps : premier temps, une tour, située place des Carmes et baptisée par le public « la lessiveuse », où s'est installée la bibliothèque de la Ville de Liège ; deuxième temps, élévation pour la Province de Liège, des bâtiments de la rue des Croisiers (destinés initialement à être un parking) et de la passerelle reliant les deux parties lorsque Ville et Province unissent leurs forces et leurs bibliothèques en 1972. Les collections de l'ensemble, très étendues, permirent l'ouverture d'une vaste section en libre accès ; hélas ! Les différences de niveau constatées entre les éléments du puzzle nécessitent l'implantation de quatre rampes d'accès qui rendent difficile l'accès aux personnes à mobilité réduite et compliquent le travail de rangement de livres. De surcroît, les bâtiments ont été construits de manière anarchique : l'un est pratiquement sans

mur côté Croisiers et l'autre, sans fenêtre côté Carmes.

L'espace parsemé de piliers de soutien, tel un jeu d'échecs, impose une gymnastique intellectuelle et freine toute velléité de modification d'implantation. L'importance des collections et le nécessaire désherbage justifient l'aménagement de deux réserves (ou magasins) côté Croisiers et trois, côté Carmes. Afin de garder le lecteur en éveil et de lui permettre de développer son sens de l'orientation, les niveaux d'étage sont différents selon que vous entrez côté Croisiers (le libre accès est situé au 1^{er} étage), Quai Van Hoegarden (c'est le rez-de-chaussée) ou Place des Carmes (01), car cerise sur le gâteau, trois entrées et sorties (avec deux banques de prêt) desservait le grand vaisseau ! Ce n'est plus le cas aujourd'hui puisque depuis 2006, l'entrée Place des Carmes a été fermée. Cette mesure a permis une importante rationalisation en termes de personnel d'accueil, portique anti-vol et signalisation. Les réserves ont également été restructurées, mais les distances sont restées les mêmes entre celles de la rue des Croisiers (1^{er} étage) et celles de la place des Carmes (2^e étage), bref une activité sportive qui, alliée à la recherche intellectuelle, permet aux bibliothécaires liégeois de rester sveltes et en excellente forme physique après une trentaine de


visites journalières ! Mais, bien sûr, indépendamment de la condition physique du personnel, le lecteur, lui, attend et se demande où s'est égaré le bibliothécaire ? Fumerait-il une cigarette ? Prendrait-il un café ? Raconterait-il à un collègue sa soirée ou ses vacances ? Eh bien non ! Il parcourt les centaines de mètres qui séparent les espaces ou est bloqué dans l'ascenseur ! Trêve de plaisanterie, il est évident que le bâtiment de la Bibliothèque Chiroux ne répond plus aujourd'hui aux enjeux d'une bibliothèque moderne et entraîne une importante perte d'énergie humaine.

Les multiples efforts entrepris en vue de modifier l'implantation, d'améliorer la circulation intérieure, voire d'intégrer de nouvelles technologies, telles que la boîte intelligente permettant le retour des livres 24h/24h, se sont à chaque fois heurtés à la complexité du bâtiment. Aujourd'hui, la seule voie raisonnable, si l'on ne veut pas que la bibliothèque Chiroux meure étranglée par ses bâtiments est de tourner résolument le dos à l'existant et de repartir à zéro, ici ou ailleurs, avec une autre infrastructure. Je serais en effet fort étonnée que l'on arrive à faire d'un ancien parking une bibliothèque radieuse où se croisent bibliothécaires épanouis et lecteurs satisfaits ! ●



∴ Un projet de « Bibliothèque publique idéale » :

hypothèses de développement d'une nouvelle bibliothèque provinciale à Liège

par Aloys BEGUIN 
 et Georges Éric LANTAIR
 architectes,
 enseignants à l'Atelier de projets de 2^e maîtrise,
 Faculté d'Architecture ULg

Liminaire

Comme beaucoup de programmes publics, les bibliothèques sont soumises aux vitesses exacerbées de la transmission de l'information et des savoirs. Ces données appropriables, à terme pour une bonne part, en solo, dans l'intimité des écrans modifient les pratiques des usagers et le statut de la bibliothèque. Une bibliothèque publique se voit, de plus en plus, comme un outil pédagogique qui organise et confronte ces savoirs. Elle se veut au cœur de l'actualité et au cœur de la cité. Cette tribune ouverte dont l'ambition est d'être attractive, stimulante, et toujours au fait ; cette tribune se doit surtout de fonder une attitude critique et vigilante, à l'écart de la « culture spectacle », une attitude responsable, attentive, toujours en attente et toujours garante de cette attente.

Cette culture en action a donné prétexte à l'exercice qui va être présenté dans ces pages. Exercice d'école, certes, terrain d'exploration mais dont les enjeux visent à mettre en scène un paysage qui singulièrement nous est si proche.

Préambule : la bibliothèque comme thème

Une bibliothèque publique recouvre d'entrée de jeu deux notions : l'énoncé de *public* renvoie à une collectivité, à une

société, le mot *bibliothèque* évoque une histoire, notre histoire.

L'étymologie de bibliothèque nous conduit au mot latin *bibliotheca* (1493) lui-même originaire du mot grec *bibliothêkê* dont les racines sont *biblion* « livre » et *thêkê* « coffre, lieu de dépôt ».

Le Livre

Le livre suppose l'écriture, de l'empreinte à l'idéogramme jusqu'à l'alphabet il y a déjà toute une histoire. L'écriture suppose le langage qui d'abord est parlé. Il est question du passage de l'oralité à l'écriture.

Le *logos* dans l'Antiquité grecque est la raison qui s'exprime dans le langage. Dans la pensée religieuse, monothéiste, le *logos* devient le Verbe, le verbe de dieu, la Parole révélée qui s'imprime dans l'Écriture. L'histoire de l'écrit opère dans cette fracture et conquiert lentement une indépendance qui instaure un rapport singulier, duel, entre écriture et lecture, entre écrivain et lecteur, un rapport autonome, transgressif qui engage ce que l'on peut appeler la littérature...

La langue veut nommer le réel et suscite un discours qui toujours instaure un pouvoir. L'écrit est le dépositaire de la mémoire collective ; discours, connaissances, faits, y sont consignés. La littérature c'est autre chose, c'est un champ spéculatif, un rayonnement autonome.

« ...L'invention de l'écriture est la mise au silence du langage. C'est une seule et même aventure dont on ignore l'issue. Ce que le langage oral ne peut dire, tel est le sujet de la littérature...¹

Le coffre, le lieu de dépôt

Le coffre, le lieu de dépôt oscille entre tabernacle et entrepôt. Il faut garder les connaissances, les informations. L'objet concret, rouleau de papyrus, codex, livres doivent être conservés, stockés mais surtout archivés c'est-à-dire organisés. Le classement sous-tend un point de vue. Il est question de jugement, de hiérarchie, de stratifications.

« J'ai commencé par ranger mes livres selon un ordre alphabétique rigoureux, par auteurs. Ensuite je me suis mis à les répartir en fonction des genres : romans, essais, pièces de théâtre, poèmes. Plus tard, j'ai essayé de les grouper par langues et quand, au cours de mes voyages, j'étais obligé de n'en conserver que quelques-uns, j'ai séparé ceux que je lisais rarement, ceux que je lisais tout le temps et ceux que j'espérais lire. Parfois ma bibliothèque obéissait à des règles secrètes, nées d'associations personnelles. J'ai imaginé à un moment donné qu'il serait amusant de construire à partir de tels rapprochements une histoire de la littérature... »²

« Les livres rangés sur mes étagères ne me connaissent pas avant que je les ouvre, et pourtant je suis certain qu'ils s'adressent à moi en m'appelant par mon nom ; ils attendent mes commentaires et mes opinions. Je suis pressenti dans Platon comme je le suis dans tous les livres, même dans ceux que je ne lirai jamais. »³

La notion de bibliothèque publique

La notion de bibliothèque publique est déjà, en soi, un idéal. Elle implique un projet de société qui ouvre et dévoile volontairement le contenu de « ses coffres ». Plus encore, elle sous-entend la participation active du public le plus large possible. La connaissance ne doit plus être l'apanage exclusif d'érudits, elle doit être mise

au jour et accessible au plus grand nombre. La transparence des informations et la visibilité de l'institution sont les maîtres-mots. Ce type d'ambition nécessite une refonte complète de la typologie de la bibliothèque classique. Il ne s'agit plus d'un lieu protégé aux conventions strictes mais plutôt d'une grande plateforme traversée par toutes sortes de flux et d'activités transversales.

La bibliothèque devient médiathèque. Elle accueille tous les mediums et intègre les nouvelles technologies de la communication. Elle se doit, certes, d'archiver et d'organiser, mais surtout elle doit autoriser et garantir l'émergence de liens imprévisibles entre des savoirs multiformes souvent circonscrits dans le champ de leur spécialité. Dès lors il s'agit d'imaginer un dispositif, « un système capable », capable d'accueillir la diversité et les incertitudes de ces réseaux changeants. Un système aux aguets tout entier occupé à saisir le sens de ses maillages multiples, un système ouvert à « la complexité ».

Pour l'architecture il en va de même. Le projet doit créer « une forme capable », capable, bien sûr, de symboliser ce projet de société - et cela reste une énigme, toujours -, capable de répondre aux usages et à leurs variables, de s'adapter aux développements technologiques, à l'évolution des stocks, etc.

Mais, aussi et surtout, capable d'héberger au long terme une figure inconnue, jamais achevée, toujours latente, et de porter, supporter ses diverses configurations à venir.

Le projet idéal c'est peut-être cela : un réceptacle ouvert à des modifications successives. Non pas un objet pérenne, pas plus qu'un mécanisme prétendument flexible, mais bien un état de disponibilité du projet. Un fait construit imparfait, réceptif aux dynamiques de la ville, de la vie en somme. C'est sans doute à ce titre que l'architecture peut acquérir un sens commun.

¹ Pascal QUIGNARD, *Vie secrète*, Gallimard, collection Folio, 1998, p 222.

² Alberto MANGUEL, *Une histoire de la lecture*, Arles, 2008, p. 42.

³ Alberto MANGUEL, *Une histoire de la lecture*, Arles, 2008, p. 134.

Le projet d'architecture

L'atelier d'architecture est le lieu d'élaboration du projet.

Un projet d'architecture est un peu comme un iceberg. Sa partie visible, sa forme, résulte strictement de la partie immergée.

La partie émergente c'est tout ce qui est explicite, les paramètres concrets du programme, du lieu, les règlements de tous poils et la proposition elle-même sous forme de mesures c'est-à-dire les plans, les images mais aussi les résolutions constructives, les cahiers des charges, etc. c'est-à-dire l'outillage de la communication spécifique au métier de l'architecte.

La partie immergée, sans laquelle rien n'est possible, est implicite parfois même inconsciente. C'est ce substrat qu'il faut convoquer. Toutes les pistes sont bonnes, il s'agit d'engranger du matériel, des nutriments en associant l'état de vigilance du traqueur à l'attention flottante, distraite, du promeneur.

Ce qui fonde une proposition d'architecture est l'échange entre ces deux couches. Le passage de l'une à l'autre reste un mystère. Il s'agit d'un aller-retour qui modèle une figure changeante ; c'est précisément ce qu'on appelle le processus de projétation.

« Le processus est le commencement, mais celui-ci recule toujours davantage, de sorte que, plus qu'un début, il est une recherche du début. »

« Un artiste n'est certes pas dénué d'idées, ni de principes, mais ceux-ci ne peuvent être totalement formulés à l'avance, avant que l'œuvre soit développée, pour s'y incarner ensuite simplement.

C'est une caractéristique essentielle de l'œuvre d'art que le processus qui l'engendre, ainsi que la totalité des éléments qui la composent influent sur sa réalisation, suggérant et imposant à l'artiste d'autres idées, d'autres qualités. »⁴

Imaginons une scénette, une scène de pêche. Nous sommes devant un grand lac

de montagne. C'est le dégel, une chute d'eau ouvre un chemin dans la neige. À son contact la surface lisse, noire du lac dévoile sa profondeur lumineuse juste à l'à-pic d'un abysse opaque. Les pêcheurs s'organisent, c'est parti, qui à la cuillère, à la mouche, à la nasse, à la dynamite, à la main. Le butin s'entasse sur les berges. Anguille, brochet, carpe, poisson-chat, chaussures dépareillées, boîte de conserve, vieux pneus, sirènes, bouteille à la rivière sans message ... Toute une stratification s'organise ; paysage ou portrait, c'est selon. En tout cas c'est un tableau qui évoque un possible, qui raconte une histoire.

Raconter une histoire

Raconter une histoire c'est prendre appui et s'engager dans une direction, c'est prendre position, c'est donner du sens à son action. La direction n'est jamais définitive. Il s'agit d'une navigation, il y a un cap à suivre. Il est question d'engagement, de responsabilité ; c'est-à-dire, en somme, de répondre habilement.

Dans le cadre de la proposition d'architecture il s'agit nécessairement d'une métaphore qui éclaire une attitude, qui canalise une énergie, qui installe une posture.

La faculté d'architecture et l'atelier de projet

Le projet de diplôme ambitionne de placer les étudiants dans une situation urbaine, au cœur d'une problématique actuelle à portée sociale et culturelle.

Il s'agit d'un exercice fictionnel mais la réflexion doit s'inscrire dans le « réel », le solliciter et proposer des pistes d'actions concrètes.

« La spéculation d'école » autorise une recherche plus large et donc plus libre. Il est possible de faire l'économie du cadre normatif de nombreux règlements ainsi que de remettre en cause le statut du parcellaire, des voiries et de certaines propriétés.

L'atelier de projet se positionne dans un territoire critique dont l'objectif est de mettre au jour et de questionner les mé-

⁴ Donald JUDD, *Écrits 1963 – 1990*, Éd. Daniel Lelong, Paris, 1991, pages 87-88.

⁵ Voir notamment les articles dans le journal *Le Soir* du 01/10/2009 : « *La province rêve d'une nouvelle bibliothèque* » par Joël Matriche et du 16/12/2009 : « *Liège / La bibliothèque restera aux Chiroux* » par Anne-Catherine Le Bast.

⁶ Quelques chiffres pour présenter la bibliothèque des Chiroux ; elle possède une collection de 513 000 ouvrages (recensement décembre 2009) ainsi que 110 000 supports multimédias et 660 abonnements à des périodiques. Elle occupe 87 équivalents-temps plein, et compte 24 300 lecteurs. La bibliothèque totalise 500 000 consultations et 610 000 prêts annuels. La bibliothèque des Chiroux a en outre une mission de bibliothèque centrale assurant la supervision des bibliothèques de la province et des bibliobus.

⁷ Équipe d'enseignants de l'atelier de projets d'architecture de 2^e maîtrise au sein de la Faculté d'Architecture ULg (ex-ISA Saint-Luc) : Aloys Beguin, Georges-Éric Lantair, Norbert Nelles, Luc Mabile.

⁸ Nous remercions l'équipe des Chiroux (M^{me} Arlette Remacle, Danièle Graas, Christiane Ledoupe et leurs collègues), ainsi que Florence Richter, qui nous ont fait profiter de leurs réflexions et nous ont sensibilisés au projet de future bibliothèque poursuivi. Nous avons ainsi pu élaborer une programmation idéale de notre projet scolaire, mieux informés de la problématique et des questions pointues de la gestion de la bibliothèque.

⁹ Nous remercions M^r Jean-Pierre Rouge, historien de l'Art, et M^{me} Christine Maréchal, historienne, pour les informations qu'ils nous ont communiquées dans le but de nourrir notre réflexion d'atelier, et pour les brillants exposés dont ils ont fait profiter nos étudiants (04/02/2010).

¹⁰ Architecte de la Ville de Liège, Joseph Lousberg, construction en 1905-1907.

¹¹ On peut citer notamment l'Académie des Beaux Arts rue des Anglais et le Musée des Beaux Arts, rue de l'Académie, ainsi que l'Athénée Saucy, sur le boulevard du même nom.

¹² Pour plus d'information sur l'état d'esprit des projets urbanistiques de cette époque à Liège, nous renvoyons les intéressés à l'article de Pierre Frankignoulle, dans *Les cahiers de l'urbanisme*, n° 73 p. 38-45, septembre 2009 : « *Urbanisme et Architecture à Liège 1960-1970* ». http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/DGATLP/Dwntld/CDU/du73_038-045_Frankignoulle.

canismes urbains et programmatiques à l'œuvre. Puis de mettre en scène des hypothèses, de sonder leur pertinence et, enfin, de faire émerger des occurrences et tester de nouvelles relations.

La bibliothèque provinciale des Chiroux, sujet de l'atelier de projets de 2009-2010

Des informations, parues dans la presse en 2009⁵, concernant la refonte et l'extension de la bibliothèque provinciale des Chiroux à Liège⁶ ont interpellé l'équipe d'enseignants.⁷

Des contacts ont été pris avec les gestionnaires de la bibliothèque qui ont organisé une séance d'information et une visite des lieux. La problématique d'une bibliothèque publique contemporaine a été mise en perspective et un programme détaillé de la philosophie propre aux Chiroux a été formulé.⁸

Ce programme de bibliothèque publique nous paraît emblématique, pour un projet de fin d'étude : outil de la culture et de l'émancipation sociale, lieu d'échange et de découverte, ouvert à tous, en situation urbaine. Projet dans lequel l'étudiant peut développer une réponse non seulement architecturale, mais urbanistique et sociétale.

La bibliothèque des Chiroux : histoire, actualité et avenir

Avant toute chose, il est utile de résumer les grands soubresauts de l'histoire de la bibliothèque des Chiroux, car ceux-ci éclaireront le projet d'aujourd'hui.⁹

Institution fondée au début XX^e siècle dans la foulée de l'arsenal culturel et éducatif promu dans toutes les villes au XIX^e siècle (écoles, théâtres, bibliothèques...), la bibliothèque communale des Chiroux fut mise en place dans un vaste bâtiment de style éclectique¹⁰, intégré dans le quartier des Chiroux, implanté à l'angle de la rue du Méry et de la rue des Chiroux. Son style éclectique, et son échelle un peu pompeuse l'apparentent à d'autres institutions publiques construites à la même époque¹¹.

La bibliothèque des Chiroux a fonctionné jusqu'en 1970 dans cet immeuble, avant que le projet de rénovation lourde du quartier des Croisiers ne fasse table rase quasi complète du tissu existant.¹²

Nous reviendrons sur cet épisode qui a transformé radicalement le fonctionnement du quartier des Croisiers. Mais nous retiendrons déjà ce fait, que la bibliothèque a été intégrée dans le vaste projet promotionnel qui a été construit massivement sur le site. À l'époque le financement de la construction d'une nouvelle bibliothèque communale a été subordonné à l'obligation de couplage avec la bibliothèque provinciale. Le bâtiment-pont qui enjambe la rue des Croisiers, et qui est devenu l'emblème urbain de la bibliothèque avec la rotonde donnant sur la place des Carmes, concrétise cette option politique devenue fait architectural. L'obligation intervenue en cours de projet et l'adaptation tardive du projet expliquent l'adéquation fort relative de l'architecture fonctionnaliste et banale du grand complexe des Croisiers au programme de la bibliothèque : la lisibilité et la conception des accès, le système distributif, la typologie des espaces n'ont jamais été vraiment satisfaisants. Les rumeurs disent que les plateaux initiaux de parking ont été convertis en dernière minute en bibliothèque, et que les anciennes surfaces programmatiques de la bibliothèque de 1905 ont perdu au change.

Ce n'est qu'en 2004 que les deux sections de la bibliothèque (la bibliothèque communale accessible par la rue des Carmes, et la bibliothèque provinciale accessible par la rue des Croisiers) sont réellement réunies pour optimiser le fonctionnement, devant la bibliothèque provinciale. Le fonds des archives patrimoniales (la fameuse Bibliothèque Ulysse Capitaine) se trouve exclu de ce mariage, restant prérogative communale et ayant finalement trouvé son siège en 2010 dans un bâtiment réaffecté au n°120 de la rue Féronstrée.

Un dernier fait à souligner tout de même, est l'intégration de la bibliothèque, dans la galaxie des grands repères urbains : à Liège, l'expression d'usage « je vais aux Chiroux » signifie « je vais à la bibliothèque », tout

comme l'expression « je vais à Bavière » signifie « je vais à l'hôpital » ou « je vais aux Guillemins » signifie « je vais à la gare ».

Les sites pressentis pour le projet

En contrepoint au projet de rénovation annoncé dans la presse, notre position d'atelier a été d'envisager un projet de reconstruction complète.

En effet, moyennant une rénovation technique inhérente à tout bâtiment d'une trentaine d'années, le bâtiment actuel peut facilement être réaffecté à des fonctions tertiaires flexibles. Par contre, de l'avis des utilisateurs et des gestionnaires eux-mêmes, il s'avère profondément inadapté au fonctionnement d'une bibliothèque. Plutôt qu'un remaniement fondamental et une rénovation extrêmement lourde, nous avons donc préféré explorer une solution neuve.

Il nous faut expliquer le choix des deux sites (l'îlot des Croisiers, l'îlot Tivoli) sur lesquels nous avons envisagé de tester l'implantation d'une nouvelle bibliothèque créée de toutes pièces.

Sites d'urbanité tous les deux, ils ont néanmoins des caractères assez différents ; mais ils ont en commun l'intérêt des enjeux.

Le site des Croisiers : un espace public (un parc ?) associé à la bibliothèque

Le site des Croisiers s'impose assez naturellement comme un site réaliste de transfert de la bibliothèque actuelle. Joutant le complexe des Chiroux, ce site concerne plus précisément un vaste îlot ($\pm 7\ 000\text{ m}^2$), actuellement propriété de l'évêché de Liège¹³, encerclé par des voiries¹⁴ pour lesquelles il joue le rôle malencontreux de rond-point. Cet îlot se situe en prolongement de la place des Carmes et de la rue St-Paul, qui constituent un axe de cheminement allant de la place de la Cathédrale vers la Meuse ; autrefois l'ancienne porte urbaine de Bearepart débouchait sur les berges de Meuse¹⁵. Malheureusement au-



Vue aérienne de Liège
© google maps

jourd'hui, la continuité piétonne depuis le centre-ville vers la Meuse est entrecoupée par l'emprise et le flux routier du boulevard Destenay. L'îlot de l'évêché, nonobstant son encerclement routier, possède une très forte potentialité d'espace vert public, en relation avec le centre urbain et en balcon sur la Meuse. Il nous a donc semblé intéressant de mettre en avant le concept d'un espace public (voire un parc) associé à celui de la bibliothèque, le tout créant un formidable pôle d'attraction pour tous les types d'usagers. L'enjeu est d'amener la vie urbaine jusqu'en bordure de Meuse, plaisir quasi inexistant à Liège jusqu'à présent, et de faire bénéficier un équipement public -la bibliothèque- de cette opportunité.

Ce site est marqué, faut-il le préciser, par plusieurs éléments dominants : la présence du fleuve et de son large paysage, le voisinage avec le quadrilatère de l'évêché, la présence incontournable de la tour Kennedy dont la silhouette imposante fait partie des éléments majeurs dans le *skyline* urbain, la position du pont Kennedy qui assure la liaison vers Outremeuse et le quartier du Longdoz.

¹³ Nous avons, pour les besoins de l'exercice, fait fi de la question de la propriété. Mais la situation actuelle (piscine de l'évêché désaffectée et occupation du front urbain de cet îlot par un ensemble de fonctions assez triviales comme un car-wash et une station-service) ainsi que l'existence d'un plan communal d'aménagement à l'étude (PCA n° 44/6 Vertbois), répondant à notre sens à des impératifs purement spéculatifs et non-urbains, nous a autorisé à prendre cette liberté et à vouloir proposer un dispositif urbanistique qui nous paraissait plus noblement d'intérêt collectif.

¹⁴ Ces voiries sont : le quai Van Hoegaerden longeant la Meuse, le boulevard Destenay prolongé par la rue André Dumont, et la rue des Prémontiers de niveau plus secondaire.

¹⁵ À cet endroit se trouvait d'ailleurs un passage en barque qui permettait de rejoindre l'île d'Outremeuse, seulement connectée, bien en aval, par le pont des Arches.

Signalons que le plan-masse initial¹⁶ prévoyait outre les îlots de bureaux, une galerie commerciale et une tour de logement de 25 étages, le tout amené par un boulevard Destenay arboré et un espace vert implanté sur l'îlot de l'évêché. Comme souvent dans ces opérations immobilières des années 60-70, la part non rentable de l'opération a été « oubliée ».

Ce site s'est révélé d'une potentialité fantastique pour le projet de bibliothèque, nous devons le dire d'emblée.

Le site de l'îlot Tivoli : à l'opposé

L'autre site choisi, l'îlot Tivoli (± 2 000 m²) est diamétralement opposé au premier.

Il se localise entre la place St-Lambert et la place du marché, au cœur historique même de Liège, dans une position extrêmement stratégique. Centralité, nœud de transports publics, proximité immédiate des activités urbaines comme le commerce, le quartier des Musées, le palais de Justice, l'Opéra ; ce site est cerné de toutes parts.

Initialement le site était densément construit, occupé principalement par l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert démolie à la Révolution française. Au XIX^e, le site a été reconstruit en îlots urbains superposés aux vestiges du chœur de la Cathédrale, et la place Saint-Lambert a été conçue comme une place des transports (trams).

Ceux qui connaissent la saga de la place St-Lambert (du trou de la place St-Lambert, dit-on à Liège) et les débats sur la légitimité de reconstruction de cet îlot qui sert actuellement à accueillir des activités événementielles d'intérêts divers et discutables, la question de l'architecture à cet endroit apparaîtra comme un défi, une provocation, une question éminemment urbaine en tout cas.

Ajoutons à cela la présence délicate d'un sous-sol archéologique de premier ordre (les vestiges du chœur occidental de l'ancienne Cathédrale St-Lambert), ainsi que l'existence avérée du quartier médiéval qui l'entourait et des vestiges non seulement d'histoire mais aussi de préhistoire qui se stratifient là. L'archéoforum créé sous la place St-Lambert en atteste.¹⁷

Tous les ingrédients nous semblent là pour justifier une réflexion sur l'intérêt d'une grande bibliothèque publique à cet endroit, en prolongement symbolique de cette épaisseur historique à valoriser, au cœur des activités et des flux de la vie urbaine.

Contrairement au quartier des Chiroux, ici, l'histoire serre de près le site du projet, la surface est comptée, l'assise du projet est très délicate¹⁸, les synergies doivent être trouvées impérativement entre les activités urbaines préexistantes et le programme de la bibliothèque. L'implantation architecturale est intrinsèquement soumise à la protection des vestiges. La réflexion sur la forme que doit adopter la valorisation des vestiges est ouverte et la polémique est importante.

La présence de la bibliothèque dans la ville doit trouver sa lisibilité et son identité, et composer avec l'ensemble des édifices significatifs et du tissu urbain en présence : L'Hôtel de Ville, le Palais des Princes-Évêques, l'îlot St-Michel, le dôme de St-André, le piétonnier commercial de la Place St-Lambert, l'Opéra, l'aménagement de la nouvelle place St-Lambert avec l'évocation de l'ancienne cathédrale.

Il s'agit d'un nœud compact de forte densité, qui doit néanmoins rester fluide au niveau du sol pour organiser entre autres l'accueil de l'archéoforum, des fonctions libres, une *agora* urbaine...

Développement du projet et structure méthodologique

En introduction et en accompagnement de la présentation inaugurale du thème, les étudiants ont reçu un fascicule synthétique qui ouvre la réflexion dans différents champs liés à la notion de bibliothèque.

Ce guide comprend 7 chapitres :

- 1/ Tout d'abord une introduction qui développe la réflexion formulée ici en préambule ;
- 2/ Ensuite un planning détaillé du quadrimestre consacré à cette étude ;

¹⁶ Rénovation du quartier des Croisiers, années 60, par le bureau d'architecture et d'urbanisme Poskin-Bonhomme et la société Solico (promoteur).

¹⁷ Remercions ici Séverine Monjoie, directrice de l'archéoforum qui nous a aidés dans la compréhension du site historique et contemporain au sens large, et nous a fait part de son expérience de la valorisation du site et des aspirations qui pourraient être étanchées par un projet synergique sur le Tivoli.

¹⁸ Notre regard sur la problématique d'implantation architecturale en contexte archéologique doit beaucoup aux interventions de Jean-Marc Léotard au sein de notre atelier, (directeur du service de l'archéologie en province de Liège -RW- DGO4 -Département du patrimoine). Nous le remercions pour la transmission de son expérience et les échanges fructueux.

3/ Puis un listing de projets de référence de bibliothèques d'une capacité plus ou moins identique à celle des Chiroux. À savoir : la bibliothèque de Stockholm en Suède de Gunnar Asplund, 1928 ; la bibliothèque Viipuri en Finlande de Alvar Aalto, 1933-1935 ; la Médiathèque de Sendai au Japon de Toyo Ito, 1997-2000 ; la bibliothèque Céramique à Maastricht de Jo Coenen, 1999 ; la bibliothèque de Seattle en Californie de OMA, 2004 ; la bibliothèque de Cottbus en Allemagne de Herzog & De Meuron, 1994-2004 ; et enfin la bibliothèque Tama Art university au Japon de Toyo Ito, 2007.

Ces projets ont fait l'objet d'une analyse spécifique. Les thèmes abordés sont la dimension symbolique et le rôle urbain de la bibliothèque ; le principe fondateur du projet ; l'organisation fonctionnelle, les ensembles programmatiques ; le système spatial ; le système distributif ; le système structurel ; les usages et les modes d'occupation ; et enfin la matérialité proprement dite, son « atmosphère » ;

4/ Une bibliographie de base relative à des bibliothèques réalisées ou projetées mais aussi à des textes et ouvrages de réflexion à propos de l'écriture, de la lecture, ainsi qu'à des ouvrages techniques traitant de la fonctionnalité, de l'ergonomie et de la gestion propre aux bibliothèques ;

5/ Un bloc d'extraits de livres évoquant et renvoyant à la pensée, au *logos* et à la bibliothèque en tant que mythe, en tant que fable, elle-même. Des textes comme le *De Bibliotheca* de Umberto Eco¹⁹, *La bibliothèque de Babel* de Jorge Luis Borges et l'essai de Cristina Grau à propos des labyrinthes borgésiens²⁰, ainsi que *Gardiens et passeurs* de Daniel Pennac, *La magie des grimoires* de Nicolas Weill-Parot, Rabelais, etc. ;

6/ Un chapitre consacré à la bibliothèque en tant que telle, un petit corpus rassemblant des données concernant le débat à propos d'une bibliothèque contemporaine, de l'émergence du numérique mais aussi des extraits et

des références explicitant les principes organisationnels spécifiques à cette grande machinerie du livre et de l'information ;

7/ Un dossier relatif aux sites envisagés.

Pour entrer dans la démarche du projet, en ce qui concerne la configuration et l'usage d'une bibliothèque, nous avons pris comme guide pratique pour le développement du projet *Les 7 objectifs importants d'une bibliothèque contemporaine* développés par la direction des bibliothèques au Ministère français de l'Éducation nationale²¹. Cette réflexion a généré, entre autres, les bibliothèques de Rennes, Tours et Poitiers.

Nous avons décomposé le dispositif programmatique en trois grandes zones. Tout d'abord l'espace public, ensuite les départements, enfin le livre lui-même (les medias).

Le « territoire public et semi-public » consiste en ce que l'on pourrait nommer la (les) salle(s) des pas perdus qui font l'objet de flux intenses, autour desquelles gravitent l'accueil, l'affichage, les expositions, les sanitaires, les consignes, ainsi que la salle de presse (le point-presse), l'auditoire, les salles polyvalentes, la cafeteria, la salle des périodiques (consultation), etc.

Les « départements proprement dits », sont au nombre de sept et doivent être flexibles dans le temps. Trois départements, de par leurs caractéristiques, peuvent produire des organisations et des localisations singulières. Il s'agit du département de l'enfance et de la pré-adolescence, de la médiathèque et du département patrimonial - salle Ulysse Capitaine de la bibliothèque communale qui a été rapatriée dans la bibliothèque centrale - dont les données de conservation et de consultations sont particulières et autonomes.

Le « trajet du livre » concerne la réception des ouvrages (tous supports), le référencement, la distribution dans l'ensemble des départements et les stocks.

¹⁹ Umberto ECO, *De Bibliotheca*, Édition L'échoppe, 1986.

²⁰ Cristina GRAU, *Borges et l'architecture*, éditions supplémentaires, Centre Georges-Pompidou, Paris, 1992.

²¹ Revue *Techniques et architecture* n° 454 / juin-juillet 2001/ « médiathèques » article « *Le plan Université du III^e millénaire (U3M) et les bibliothèques des Établissements d'Enseignement supérieur* », par M^r Claude Jolly, sous-directeur des bibliothèques et de la documentation, Direction de l'Enseignement supérieur, du Ministère de l'Éducation nationale, France.

Quelques pistes pour un projet de bibliothèque

Retranscrire ici le déroulement même du projet serait trop fastidieux ; le processus de projection étant propre à chacun des étudiants et étant rarement un processus univoque, mais plutôt une alchimie qui idéalement se nourrit de ses propres phénomènes, qui absorbe tout à la fois les données, les contraintes, les aspects fonctionnels ou sociétaux, le rationnel et le poétique. Néanmoins, nous pouvons déduire un ensemble de faits qui nous semblent récurrents et qui méritent d'être mis en avant lors de l'élaboration d'un projet de bibliothèque.

Nous nourrissons l'espoir que notre démarche et notre production scolaire auront permis aux gestionnaires de la bibliothèque d'ouvrir des points de vue plus vastes sur la question soulevée par une bibliothèque d'aujourd'hui.

Il s'agit d'établir un programme idéal de ce qui est une des plus belles institutions de la société.

Pour paraphraser Umberto Eco²² : « ... Si la bibliothèque est, comme le veut Borges, un modèle de l'univers, essayons de le transformer en un univers à la mesure de

l'homme [...] Parviendrons-nous à transformer l'utopie en réalité ? »

En toute modestie, nous soumettons un ensemble de réflexions ou de recommandations qui pourraient s'ajouter à celles déjà bien exprimées dans les manuels très complets de conception fonctionnelle des bibliothèques. Ces réflexions sont issues de notre « lecture » des travaux de nos étudiants.

La bibliothèque, un lieu significatif dans la ville

Construire une bibliothèque appelle une ambition et une responsabilité justifiées par l'enjeu culturel et éducatif de cet équipement public, et plus que jamais par le défi de l'incitation à la lecture, la réinvention de celle-ci. L'attractivité et la (re) conquête des publics sont un défi fondamental que l'architecture peut aider à relever. La bibliothèque doit donc avoir une place de choix dans la ville, elle constitue un pôle-repère et un signe en même temps qu'elle est une partie-même de la ville. Il faut insister ici sur le caractère semi-public des espaces d'accueil de la bibliothèque qu'on peut comparer à une *agora* urbaine, un lieu disponible à un ensemble ouvert d'activités autour de l'écrit, de l'écriture et de la lecture. La vie urbaine et l'actualité doivent nourrir ces espaces.

Il va sans dire que la bibliothèque doit être

Maquette de la bibliothèque
et des espaces publics en
lien avec l'îlot des Croisiers,
Quentin Allaime, Chiroux.



²² Umberto ECO, *De Bibliotheca*,
Édition L'échoppe, 1986, p. 30-31.

facilement accessible, en lien avec les différentes formes de déplacement, et principalement les transports publics.

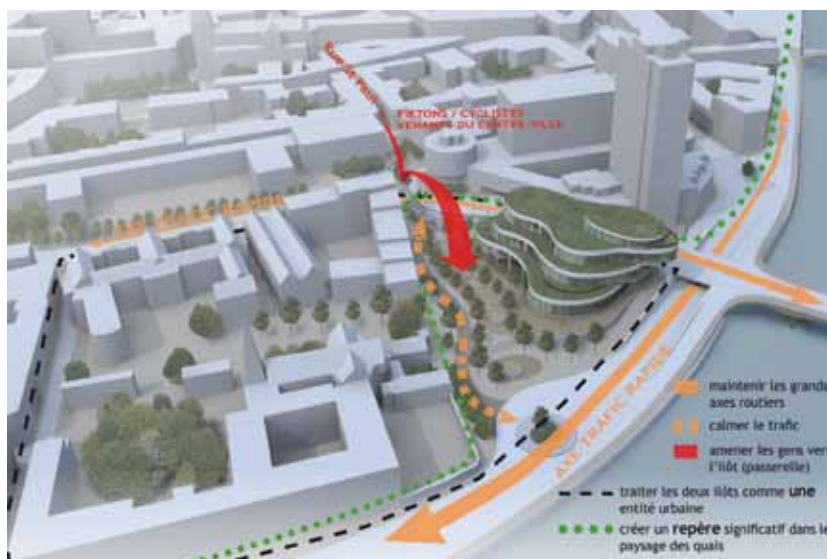
Nous devons insister sur l'importance d'un projet global urbain, qui lie la bonne résolution de la fonction, bien sûr, avec aussi la conception de l'espace urbain étroitement lié ; espaces construits et espaces urbains se soutiennent, s'alimentent, se complètent, tant dans leurs spatialités, leurs caractères que dans leurs usages. À cette condition, la bibliothèque peut donner naissance à de nouveaux espaces publics identitaires et significatifs, à l'instar des places du marché, de la cathédrale, de la gare du théâtre... La vie de la bibliothèque doit apparaître invitante, attractive pour décomplexer le grand-public, attirer le public réticent ou timide, s'adresser aux jeunes générations...

Ainsi, sur le site des Croisiers assez vaste, la bibliothèque peut s'inscrire comme partie intégrante d'un espace public dévolu aux jeux, à la détente, au sport ; et proposer des activités attractives ouvertes au plus grand nombre (projet de Valentine Servais, qui imagine l'implantation d'un terrain de sport sur le parvis même de la bibliothèque). Quentin Allaime décide de dévier la circulation de la rue André Dumont et de créer un vaste espace piétonnier en prolongement de la place des Carmes ; il s'attaque ainsi à la requalification de l'espace urbain directement lié à l'urbanisation des années 60. Il décide aussi d'accrocher le nouveau bâtiment de la bibliothèque à la rotonde de la place des Carmes, qu'il requalifie spatialement et dans laquelle il déploie de manière plus ostensible toute la vie de la bibliothèque.

Florence Abras conçoit la bibliothèque, sur l'îlot des Croisiers, comme un bâtiment-pilotis qui zigzague pour définir dans ses méandres des espaces publics (places, jardins) et pour enjamber la circulation du boulevard Destenay ; ce parti a le mérite de créer des espaces non pas autonomes mais en prolongement et en valorisation d'espaces existants : le projet se rattache ainsi, d'une part aux espaces modernistes de la rue André Dumont et de la rue des



Florence Abras, plan masse et plan du rez montrant la fluidité de l'espace public sous le bâtiment.



Vue aérienne du projet, Hugo Lerho, Chiroux.

Croisiers, d'autre part aux jardins de l'évêché, et enfin, à la place des Carmes. Sous le bâtiment-pilotis, des porches et des passages qui assurent les continuités urbaines ainsi que les espaces d'entrée vers la bibliothèque. Le rez-de-chaussée contient toutes les fonctions à forte affluence, ainsi que les parties libres comme la cafétéria, les salles d'exposition, le forum de presse.

Hugo Lerho exprime au travers d'une vue aérienne la continuité du cheminement piétonnier en provenance de la rue Saint-Paul, ainsi que la mise en place d'un espace public associé au volume organique de la bibliothèque.

Valérie Biermans (Croisiers) développe un parti de bibliothèque autour d'un vaste jardin intérieur qui se greffe, d'une part sur le jardin de l'évêché, d'autre part sur le cheminement de la place des Carmes vers le pont Kennedy réaménagé en large mail accueillant les arrêts d'autobus et ouvert à de nouvelles activités.

Julie Goffin installe la bibliothèque sur l'îlot Tivoli en articulant les bâtiments autour d'une cour semi-fermée, havre de paix en marge des cheminements piétons, avec un bel arbre, quelques bancs : lieu de rendez-vous, lieu de lecture en plein air.

Sur l'îlot Tivoli, la délimitation étroite de la zone constructible impose des solutions denses. En contrepartie, les étudiants cherchent à aérer le rez-de-chaussée, à en faire une *agora* urbaine, un déambulatoire public, un espace libre recevant à la fois l'accès à la bibliothèque et la salle de libre accès avec les périodiques, un forum d'actualité, un nouvel accès plus ouvert vers le sous-sol de l'archéoforum, des fonctions, comme un café littéraire, des lieux d'exposition, des structures d'information touristique. (projets de Bando Shandoff, Frédéric Lahaut).

La bibliothèque, un microcosme foisonnant
Les rôles de la bibliothèque sont appelés à se diversifier : lieu du livre, lieu de la lecture au sens le plus large, lieu de traitement de

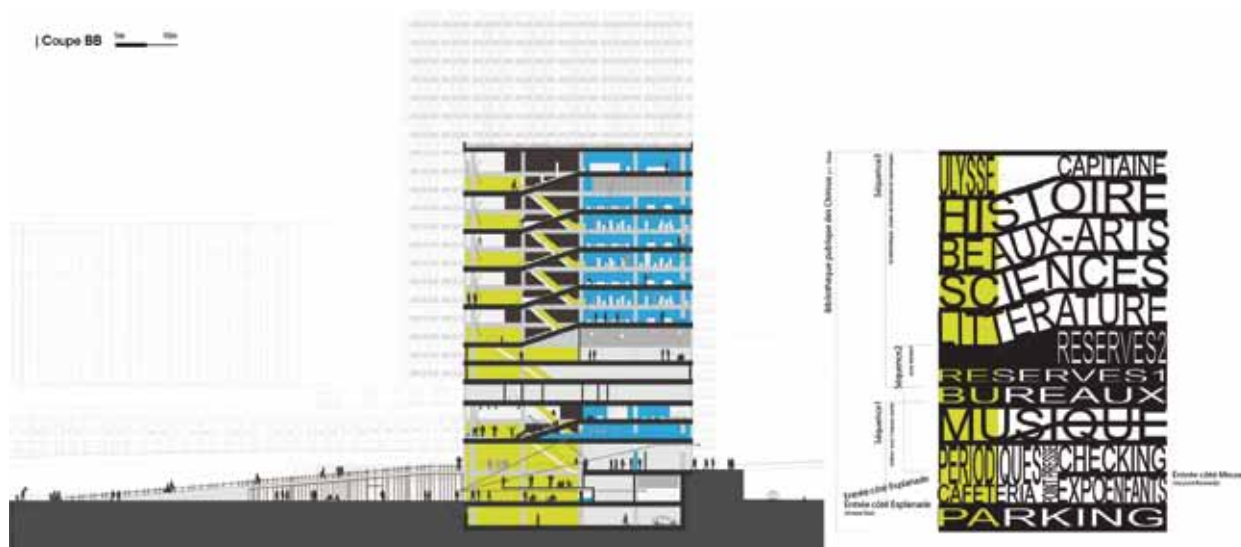
l'information. La créativité et l'implication des équipes de bibliothécaires sont essentielles pour ré-imaginer ces lieux et les faire vivre: forums d'actualité, lieu d'exposition, atelier d'écriture, classes d'alphabétisation, services d'un écrivain public, heures du conte, médiathèque, lieu de travail, lieu de rencontres et d'échanges, conférences et tables rondes... La fonction des bibliothécaires sera progressivement libérée de la gestion purement technique (entrées, sorties, encodage) par une organisation rationnelle et des moyens automatisés, pour revenir essentiellement à une disponibilité d'accueil, de conseil à la lecture, d'animation : le rôle de « passeur » suivant Daniel Pennac²³. Des fonctions nouvelles se dessinent, comme la formation à l'usage technique et critique des médias et des outils numériques, l'écolage aux moyens de communication, la lutte contre ce que l'on pressent comme l'analphabétisme du XXI^e siècle, la formation continue des bibliothécaires, des enseignants, des jeunes comme des adultes.

Édouard Spanu reprend le thème de « la bibliothèque de Babel » (Borges), dans laquelle les circulations verticales sont fortement exprimées pour faciliter un usage clair et évident. La signalétique est pensée avec efficacité, par un recours puissant à la couleur tant dans les espaces que dans le mobilier.

Shandoff Bando-Danquah, coupe dans le dispositif-pont qui enjambe les vestiges archéologiques et crée un accès significatif à la bibliothèque.



²³ Daniel PENNAC, *Gardiens et passeurs*, Fondation Banques CIC pour le livre, ADELIC, 2000.



La bibliothèque, un univers architectural prégnant

La conception de la bibliothèque doit aussi inclure l'expérience architecturale : la bibliothèque est une petite ville, un lieu de vie, une promenade, un itinéraire ; le lecteur y trouvera la panoplie des échelles spatiales, il y aura ses repères, il pourra facilement s'orienter mais aussi se perdre dans les recoins. Il y trouvera et pourra choisir les meilleures conditions de la lecture : celles de l'enfant, celles de l'adolescent, celles du lecteur concentré sur une table, celles d'une personne plus âgée qui apprécie le confort, celles d'un groupe d'élèves. Intimité, bain de foule, repli ou

extraversion sont des sensations qui doivent coexister et enrichir ce lieu d'expérience auquel le plus grand nombre doit pouvoir accéder.

L'univers créé par l'architecture, sans être exclusif, peut contribuer grandement à la qualité du lieu de la bibliothèque. Il faut donc exiger les meilleurs dispositifs de fabrication du projet, donner du poids à l'architecture.

La bibliothèque, un lieu symbolique

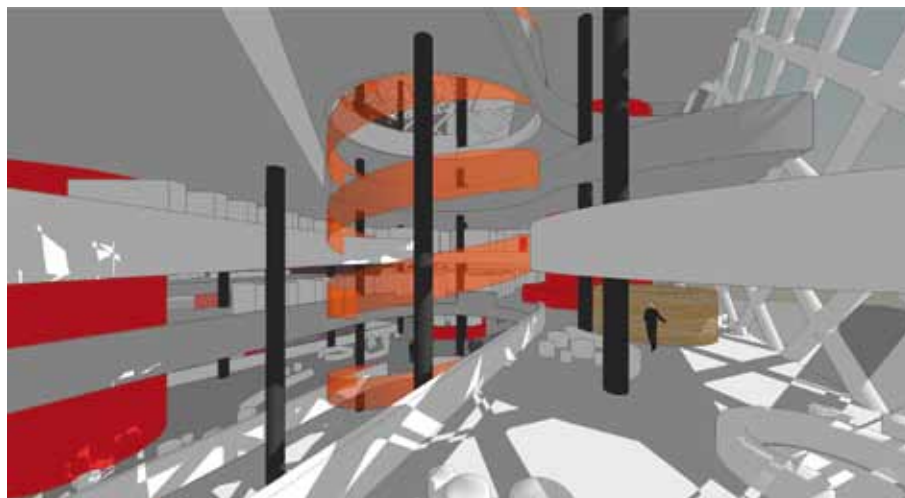
De nombreuses thématiques compositionnelles peuvent enrichir l'image et l'intériorité du monde de la bibliothèque : la déambulation et la flânerie du lecteur, le coffre

Coupe générale dans
la tour-bibliothèque et
organigramme-coupe,
Édouard Spanu, Chiroux.



Simulation 3D de
l'espace intérieur :
département de
l'enfance, Hugo Lerho,
site des Chiroux

Simulation 3D de l'atrium intérieur avec vue sur les vestiges archéologiques du chœur de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert, Mathieu De Keersmacker, projet au Tivoli.



protecteur des ouvrages rares, la bibliothèque infinie (Borges), la bibliothèque-institution humaine (Kahn), la bibliothèque-outil (Koolhaas), les rayonnages répétitifs des départements, le classement, l'empilement, la densité, la machine des livres, le chemin des livres (leur échange, leur traitement, leur reclassement). Frédéric Lahaut projette la bibliothèque avec une tour tronç-pyramidale dessinée

comme un signe urbain prenant place parmi les silhouettes émergentes du bulbe de Saint-Antoine, du Palais des Princes Évêques et de la tour administrative toute proche.

L'attitude évoque, par un clin d'oeil complice, le projet de tour de Paul Jaspar, imaginée au début du XX^e siècle, au même endroit, en rappel de la tour de l'ancienne Cathédrale Saint-Lambert.

Loic Maréchal conçoit la bibliothèque comme une boîte secrète, à la fois monolithique et protectrice, mais aussi ajourée et mystérieuse, laissant transparaître par des brèches une vitalité de « ruche ».

Julien Dumortier emprunte la forme d'une pile de livres évocatrice, transposée dans la matière du verre vitreux, acquérant une valeur singulière de masse à la fois forte et légère, qui s'installe entre les vides de la place Saint-Lambert et de la place du Marché.

Intégration photographique, Frédéric Lahaut.



Vue nocturne de la bibliothèque - simulation, Loic Maréchal.



La bibliothèque, un outil construit

La bibliothèque a vu ses formulations architecturales évoluer très fortement depuis la bibliothèque idéale de la Renaissance, même si fondamentalement des racines communes traversent les grands projets de toutes les époques. Le XX^e siècle a promu l'architecture collective, la démocratisation et la mise à disposition des savoirs et des outils culturels et d'émancipation.

Aujourd'hui nous sommes devant le paradoxe que la bibliothèque se doit toujours d'exister en tant que lieu symbolique, lieu d'usage, lieu de sociabilité et d'échange, lieu de conservation et de diffusion, tout en se constituant comme un outil spatial empreint de l'incertitude de son devenir. Incertitude sur le mode de conservation des sources (accumulation physique ou numérique), incertitude sur les types d'uti-

lisation, sur les modes de consultation, sur les moyens qui seront à notre disposition. L'identité de l'institution passe par son existence architecturale, la matérialité de l'édifice et la prégnance de ses espaces intérieurs ; mais ceux-ci doivent contenir en eux-mêmes les clés de leur évolution.

Si la structure constructive de la bibliothèque, son système spatial et son système distributif sont les éléments permanents, son enveloppe et ses équipements (éclairage, systèmes de détection et de protection, techniques de traitement du climat) seront vite anachroniques ou obsolètes, son aménagement modifié, son mobilier vétuste remplacé, son fonctionnement et sa gestion complètement revus.

À ce niveau, le projet de bibliothèque des Chiroux développé dans les années 60 et

Ci-dessous, en haut :
Édith Monseu : la tour de la bibliothèque en front de Meuse, en duo avec la tour Kennedy ; intégration photographique du projet + plan-type de la tour

Ci-dessous, en bas :
Loic Maréchal, la structure en tant qu'élément d'identité de l'espace / le vocabulaire intemporel de l'architecture : colonne, piliers, poutres



aujourd'hui dépassé au point de nécessiter une rénovation très lourde, pose question. Ce sont principalement la typologie des espaces, la complication « topographique » induite à l'intérieur du bâtiment par le parti initial, le manque absolu de lisibilité et de qualité dans la conception des accès et des parcours, qui posent problème ; il s'agit bien là de critères qui concernent l'essence-même de la bibliothèque en tant qu'outil construit.

Dès lors, les projets doivent définir différents niveaux de « construction » de l'architecture. Les volumétries sont générées tant par le programme que par le rôle urbain de l'édifice, ses rapports d'échelle, sa représentation

Les plans sont soutenus par une grille structurale rationnelle - parfois neutre (Édith Monseu) mais parfois très caractérisée.

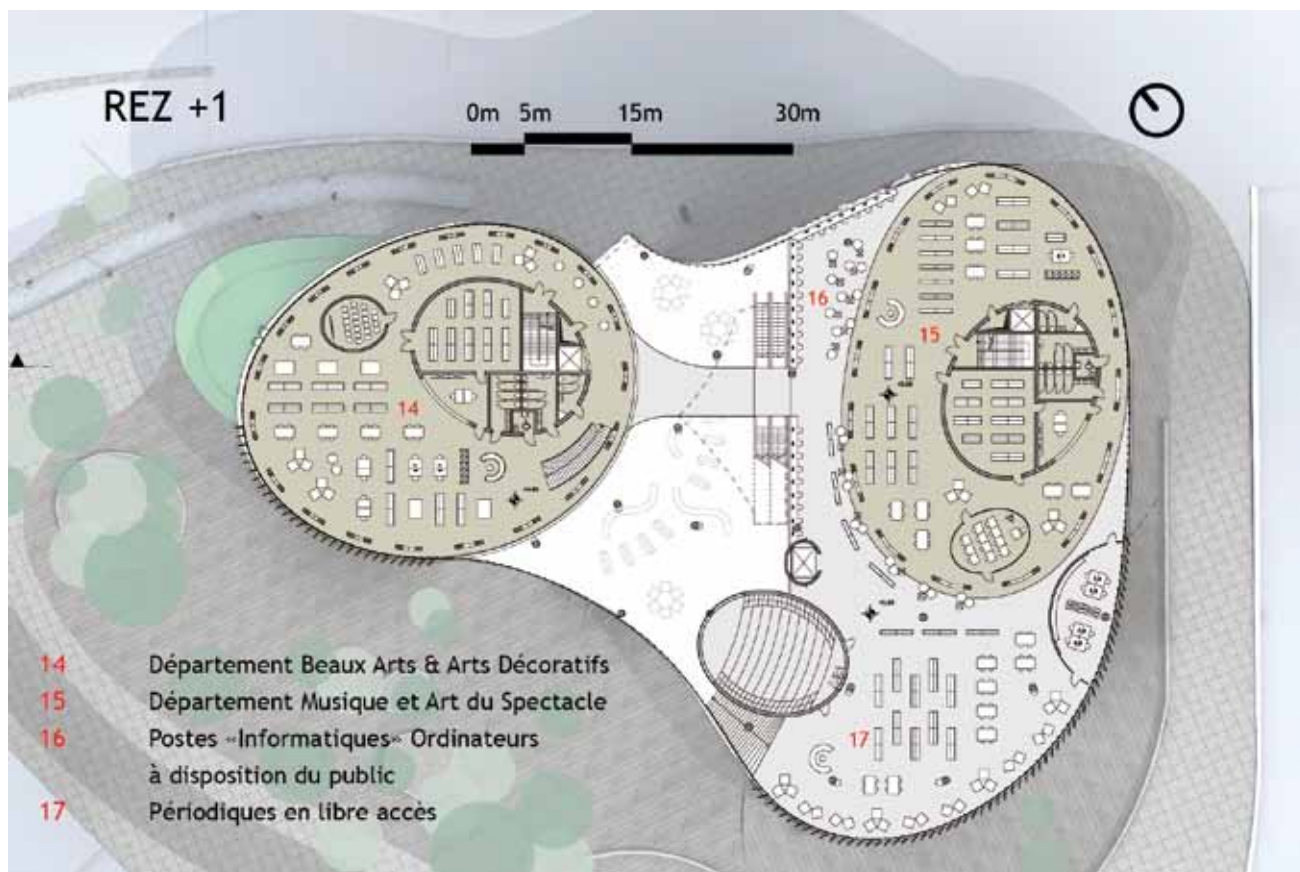
L'aménagement s'en affranchit et surtout montre sa flexibilité : rôle des éléments répétitifs standardisés comme les rayonnages, rôle des éléments d'exception qui font office de repères pour les usagers

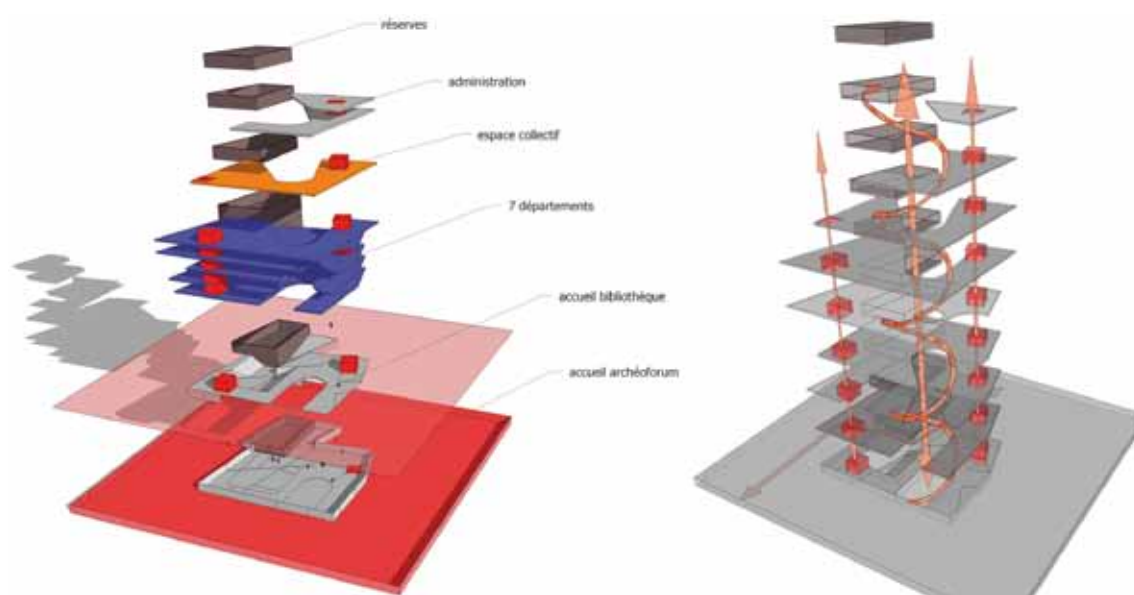
et qui se traduisent en formes plus expressives (comptoirs, bureaux, auditoires) (projet de Anne Sophie Latinne, projet de Hugo Lerho). Les éléments de la circulation (escaliers, rampes, ascenseurs, escalators) prennent la valeur de fils conducteurs explicites participant au principe de déambulation de l'utilisateur (projet de Mathieu De Keersmacker).

La bibliothèque, un outil fonctionnel

Les spéculations sur l'architecture de la bibliothèque ne peuvent jamais se faire au détriment de l'usage : qualité d'usage pour les utilisateurs, mais aussi des gestionnaires. Le parcours des livres, le parcours des lecteurs, les différents types d'usage, la fonctionnalité des stocks et de leur liaison aux salles de lecture, la qualité des conditions de conservation, la rationalité du parcours et du traitement des ouvrages entrant, l'efficacité du reclassement sont autant de systèmes qui doivent être réglés avec efficacité dans le projet de la bibliothèque. Tous ces systèmes font partie de l'univers métabolique intrinsèque de la

Plan du R+1, Hugo Lerho, Chiroux.





bibliothèque et en déterminent ses conditions de vie et sa viabilité. Une réflexion est notoirement à mener sur la place du bibliothécaire dans la bibliothèque et sur l'aménagement fonctionnel que cette priorité induit.

Conclusion :
la bibliothèque idéale fait sens

La discipline architecturale qui a pour mission de donner forme à un projet de vie, à un programme, doit être accompagnée, nourrie, tout au long du processus d'élaboration du projet. Quelle que soit l'importance du programme, cela sera toujours vrai. Mais en ce qui concerne le domaine public, et de surcroît les programmes complexes, c'est un impératif. La particularité de l'architecte est précisément de rassembler et de catalyser des données, des exigences, des connaissances, qu'il ne maîtrise pas. Il n'est pas le dépositaire de l'édification, il en est l'instrument.

Pour mener ce type d'étude, il est indispensable de s'appuyer sur un cahier d'intentions préalable et de constituer un comité d'accompagnement composé de personnes-ressources qui alimenteront la réflexion tout au long du processus.

Faire l'économie de cette démarche c'est espérer un acteur visionnaire capable de réaliser l'objet idéal, rôle dont trop sou-

vent l'architecte se croit investi.

Une bibliothèque est un lieu nourri d'incertitudes programmatiques. Cela en fait toute la qualité, toute la dynamique, précisément. Il faut distinguer ce qui sans cesse sera mis à jour (la durée de vie des composants) de ce qui peut rester et accueillir des devenirs. Dès lors, ce qu'il faut trouver c'est un système architectural. Cette notion un peu floue qui n'a pas, en soi, de forme spécifique implique la présence très concrète « d'espaces », de faits construits. Très souvent la structure est chargée, au propre et au figuré, de générer ces espaces. Le système structurel indispensable, incontournable, est dès lors vécu comme l'unique référent. Mais il n'en est rien ; d'autres dispositifs peuvent opérer cette mise en espace, la structure s'effaçant au profit d'éléments plus fluides, plus autonomes, qui se jouent d'elle.

Ce qu'il faut trouver c'est une forme capable qui soit permanente et polyvalente.²⁴ Une forme « résiliente », une figure, pas une icône.

On l'aura compris, la bibliothèque idéale, au sens de modèle absolu, n'existe pas. Nous préférons l'idée - au sens de forme visible, de représentation adéquate - quoique bien entendu toujours liée à des points de vue en mouvement. Il s'agirait non pas de faire à tout prix, mais de faire sens.

Diagramme 3D des fonctions et schéma des circulations verticales, Mathieu de Keersmacker, Tivoli.

²⁴ Pour ce point spécifique, on se reportera à la notion de permanence développée par Aldo Rossi dans son ouvrage : *L'architecture de la ville*, Édition l'Équerre, France, 1981, pages 45 et suivantes.

Bibliographie d'orientation

- BISBROUCK Marie-Françoise et RENOULT Daniel, (ouvrage collectif) *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation*, Éditions du Cercle de la librairie, collection Bibliothèques, France 1993.
- BORGES Jorge Luis, *La bibliothèque de Babel / la loterie de Babylone*, in *Fictions*, Gallimard, collection Folio, n°614, Paris 1957.
- BORGES Jorge Luis, *Le livre de sable*, Gallimard, collection Folio, Paris 1978.
- ECO Umberto, *De Bibliotheca*, Édition L'échoppe, 1986.
- ECO Umberto, *le nom de la rose*, Grasset, Paris, 1982
- GASCUEL Jacqueline, *Un espace pour le livre / guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Éditions du Cercle de la librairie, collection Bibliothèques, Paris 1993.
- GRAU Cristina, *Borges et l'architecture*, Éditions supplémentaires, Centre Georges-Pompidou, Paris 1992.
- GRUNBERG Gérard, *Bibliothèques dans la cité*, Éditions du moniteur/ hors-série, France 1996.
- ITO Toyoo - Sendai médiathèque - Japon, Editions Actar verb monograph, Barcelone 2003.
- JUDD Donald, *Ecrits 1963 – 1990*, Édition Daniel Lelong, Paris 1991.
- KAHN Louis, *Silence et lumière* (traduction française), Éditions du linteau, Paris 1996
- MANGUEL Alberto, *une histoire de la lecture*, Actes Sud, collection Babel, Arles 2008.
- MELOT Michel, *Nouvelles Alexandries, les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Éditions du Cercle de la librairie, collection Bibliothèques, France 1996.
- OMA /LMN - *Seattle Public Library*, Editions Actar verb monograph, Barcelone 2005.
- PENNAC Daniel, *Gardiens et passeurs*, Fondation Banques CIC pour le livre, ADELIC 2000.
- QUIGNARD Pascal, *Vie secrète*, Gallimard, collection Folio, Paris 1998.
- RABELAIS, *Comment Pantagruel vint à Paris et Des beaux livres de la librairie de Saint-Victor* ; in *La vie très honorifique du Grand Gargantua, père de Pantagruel, Œuvres*, Édition La guilde du livre, Lausanne 1958.
- ROMERO Santi, *Library Architecture: Recommendations for a Comprehensive Research Project*, Éditions Collegi d'Arquitectes de Catalunya (COAC), Espagne 2008.
- ROSSI Aldo, *L'architecture de la ville (traduction française)*, Édition l'Equerre, France 1981.
- URSPRUNG Philippe (direction – ouvrage collectif), *Herzog & De Meuron, histoire naturelle*, Centre Canadien d'architecture, Lars Müller publishers 2002.
- WEILL-PAROT, Nicolas, *La magie des grimoires, petite flânerie dans le secret des bibliothèques*, Édition Transboréal, collection Petite philosophie du voyage, Paris 2009.

Reuves et catalogues

- Catalogue d'exposition : *Architecture(s) de bibliothèques : 12 grandes réalisations en régions (1992-2000)*, Paris, DLL-IFA 2000.
- Revue *Autrement*, Série Mutations n°121, avril 1991: « La Bibliothèque : miroir de l'âme, mémoire du monde » - Dir. Richard Figuiet.
- Revue *Techniques & Architecture* n°454, dossier : « Médiathèques », France, juin-juillet 2001. ●



LECTURES

LA REVUE DES BIBLIOTHÈQUES



CULTURE
LETTRES ET LIVRE

Lectures est une publication du Service général des Lettres et du Livre de la Communauté française
« Espace 27 septembre »
bureau 1A001
44 bd. Leopold II - B-1080 Bruxelles

Rédaction :
Tél. : 32(0)2/413.22.36
Fax : 32(0)2/413.22.11
Site : www.bibliotheques.be

Abonnements & Ventes :
Tél. : 32(0)4/232.40.17
Fax : 32(0)4/221.40.74
Mél : annie.kusic@cfwb.be

Éditrice responsable :
Martine Garsou,
directrice générale adjointe,
chargée des Lettres et du Livre
44 bd Léopold II
B-1180 Bruxelles

Rédactrice en chef :
Florence Richter

Secrétaire de rédaction :
Paulette Temmerman
Tél. : 32(0)2/413.21.30
Mél : paulette.temmerman@cfwb.be